

POLICE MAGAZINE

Le Gang exécute



Lire, page 12, notre enquête sur l'assassinat de Louis Leplée par quatre gangsters qui voulurent « faire un exemple ».

Ci-dessus : un portrait de Louis Leplée, le patron du « Gerny's », pris au cours des dernières vacances.

(Rap.)

CENT EVASIONS PAR AN

VIII

Prisons mouvantes...
et prisons qui ne le sont pas.

DANS un vacarme de sirènes vociférantes, de clameurs, d'ordres hurlés au porte-voix, de grincement de palans, le tout dominé par le sourd murmure grondeur des machines freinant l'impulsion formidable de sa masse, le courrier d'Algérie *Timgad* accosta le quai de la Joliette un peu avant midi.

Un soleil de feu chauffait les darses et les entrepôts, les hangars et la ville qui, au delà du boulevard Maritime et de l'avenue d'Arcenc, montait en s'éteignant vers la Belle de Mai, Saint-Barthélemy, la Blanccarde.

Une arrivée de paquebot à Marseille, Bonne Mère ! il n'y a pas que les douaniers qui s'y intéressent ; tous les nervis, les petits du Vieux-Port en quête d'une valise à porter ou de quelque opération moins anodine et plus productive s'y rencontrent, et aussi les parents et amis du voyageur attendu, les chasseurs d'hôtel et de cercle, les mendiants inévitables...

Parmi cette foule ondoyante et diverse, tachetée de lumière sous l'astre de flamme, à tout instant coupée par le passage violent d'un porteur pressé de se décharger de son fardeau, un vieillard à longue barbe blanche et vêtu de bien curieuse façon tentait malaisément de se créer un passage. Il eût été difficile de ne pas le remarquer, et, il faut le dire, bien peu de gens y manquaient.

De petite taille, mais portant la tête avec une certaine noblesse, le personnage était coiffé d'un chapeau de paille à larges bords, vêtu d'un pyjama de satinette d'un vert tirant sur le noir, chaussé d'espadrilles et ganté de fil blanc.

Sa main droite maniait avec autorité une de ces ombrelles écruées à doublure foncée que les touristes anglais affectionnent, et dont il se servait, lui, pour écarter la foule sans ménagement ; sa gauche tenait un petit sac de maroquin qui semblait précieux.

— Il va un peu fort, le collègue ! fit un dockeur dont les côtes avaient été assez gentiment cinglées par le parasol du vieillard... Eh, grand papa, tu es donc bien pressé, peuchère !

— Va plutôt me chercher une voiture, au lieu de crier, répliqua simplement le vieux. Et amène-la-moi à la sortie des docks... compris ?

Le portefaix, ahuri, puis vaincu par le regard clair dont l'autre le fusillait, s'éloigna.

— Et je t'engage à sauter ! lui cria le voyageur imperturbable, je n'ai pas de temps à perdre, eh !

Quelques minutes plus tard, tandis que l'auto emportait vers le centre le curieux et autoritaire petit bonhomme, une scène d'un genre tout à fait différent mettait en joie les badauds, encore estomaqués. Deux gendarmes, suant, soufflant, les bras encombrés de valises et de paniers, le képi en arrière, la face ravagée d'inquiétude, venaient de franchir la passerelle à leur tour, puis, mêlés soudain à la cohue, s'y démenaient comme de véritables démons :

— Vous n'avez pas vu... un vieux... grande barbe blanche... une ombrelle ?... Laissez-nous donc passer, n. de D... ! Oh ! c'est trop idiot, à la fin !...

Les inspecteurs de service, accourus à l'aide des hommes de la maréchaussée, eurent bientôt l'explication de cette agitation et la nouvelle se propagea à travers le port dans un brouhaha invraisemblable :

— Un prisonnier s'est évadé ! Oui... le grand-père à l'ombrelle... les gendarmes l'ont laissé partir, il est loin maintenant.

On s'amuse de tout dans les foules : de la colère du chauffeur qui a eu son « train de derrière amoiché » par un camion, du monsieur qui reçoit un pot de peinture sur la tête pour être passé trop près d'un écha-

faudage de ravalement, de la grosse dame qui a glissé sur une épilature...

Et à Marseille plus qu'ailleurs. Mais là, il y avait de quoi faire des gorges chaudes ; surtout à la vue de ces gardiens porteurs des bagages de leur prisonnier, ridicules un peu et pourtant fort à plaindre, ainsi qu'on n'allait pas tarder à l'apprendre. L'évadé était, en effet, une personnalité importante.

Armand-Pierre de H..., ex-banquier, ancien envoyé extraordinaire du Gouvernement en Russie et au Japon, pendant la grande tourmente, et condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés pour banqueroute, vol qualifié et meurtre, sept ans auparavant, par la Cour d'assises de la Seine.

L'histoire fabuleuse de cet homme, je la garantis, car c'est de sa bouche même que je la tiens.

Il m'en fit le récit exactement trois heures après sa comparution devant le Jury, — sa contumace purgée au mieux, puisqu'un verdict d'acquiescement avait annulé sa précédente condamnation.

Nous sommes en 1912. Le banquier de H..., dont les affaires à Paris sont prospères, reçoit la visite d'un de ses amis, propriétaire d'un établissement financier sur lequel courent des bruits alarmants :

— Je suis obligé de gagner la Belgique, confesse le visiteur. Voici des documents qui prouvent que mon affaire n'est pas en déconfiture. Il lui faut une impulsion nouvelle... tu es l'homme qui peut la lui donner. Je te cède ma banque pour cent mille francs... mais à la condition que cette vente ne sera effective que dans deux semaines. J'espère, en effet, d'ici là, obtenir des fonds qui me permettraient de reprendre les rênes avant que l'action judiciaire ait prononcé... la liquidation. Si je ne reviens pas dans le délai que je te fixe, tu feras valoir tes droits...

— Entendu, nous sommes d'accord, voici mon chèque... Bon voyage !

Disparition du malchanceux, les jours passent. De H... sans nouvelles, après un demi-mois d'attente, se décide à entrer en possession. Il y a là les clefs des bureaux, le Parquet n'a pas encore agi, il pénètre dans le cabinet de son confrère, s'immobilise devant le coffre hermétiquement clos, puis, ses réflexions achevées, fait chercher un serrurier pour l'ouvrir...

Quarante-huit heures plus tard, inculpé d'effraction, l'acte de vente ayant été considéré comme nul par la justice, subitement déclenchée, M. de H... fuyait à son tour, non sans maudire son imprudence et sa générosité.

L'Amérique, changement de nom. L'aventure. La guerre arrive. Sous son identité neuve, celle d'un Français mort à Boston, l'ex-homme d'affaires revient en France. Il sait qui il représente. Le défunt qu'il incarne portait un nom célèbre. Il en use pour intriguer, obtient des missions officielles, les remplit de façon habile et, à l'armistice, on le retrouve au Maroc, gros fermier à la tête de 3.000 hectares.

Alors des difficultés jaillissent soudain, des difficultés et des angoisses.

Une demi-douzaine de personnes sont au courant du passé de M. de H... Parmi elles des maîtres chanteurs. Un de ceux-ci poussa à fond son attaque. Rendez-vous fixé par lettre, de H... reçoit son correspondant au bout du canon d'un revolver et précipite le cadavre dans un puits.

Les autres comprennent. Temps d'arrêt. Mais l'affaire de la banque, vieille de neuf ans, est exhumée des archives ; il se trouve des accusations tellement exactes que le meurtre concomitant y est joint. Or les dénonciateurs ont mis en cause Armand-Pierre de H...

Au Maroc, Armand de H... est inconnu. On ne songe même pas à inquiéter le gros propriétaire sur le terrain duquel s'est commis le meurtre. Il porte un nom qu'on respecte trop pour lui poser des questions indiscrettes.

Et la Cour, les jurés, le Ministère public se contentent du dossier qui leur est soumis.



Le courrier d'Algérie accosta au port de la Joliette un peu avant midi.

Vingt ans de travaux forcés au défilant. Mystère des enquêtes, des instructions, des volontés occultes...

Encore des années. Le contumace passe en Algérie, mandé par le gouverneur qui a foi en sa science de pionnier. Il s'agit de mettre en valeur les terres cultivées par les Romains, sol aujourd'hui semblable à de la roche. Le spécialiste commande un outillage robuste, défriche, assainit, enseme. Il a sa voix aux conseils d'administration. Il est considéré toujours sous son nom d'emprunt, jusqu'au jour où une nouvelle dénonciation arrive pour lui restituer sa véritable figure.

C'est la chute totale, on l'arrête. Mais, à l'heure du transfert, des ordres précis sont donnés aux gendarmes convoyeurs :

— Des égards, mes amis ! Vous accompagnez un homme d'âge ; respectez ses cheveux blancs ; on répond de lui ; que votre surveillance soit discrète...

Elle le fut si bien que, dans le brouhaha de l'arrivée, M. de H... eut le loisir de s'éloigner tout à son aise, pour arriver à Paris tout seul et se constituer prisonnier à la Conciergerie, après une courte visite à son défenseur :

— Pourquoi j'ai agi de la sorte ? me dit en matière de conclusion le singulier vieillard, c'est très simple : J'aurais pu encore une fois disparaître, j'en avais les moyens. Mais il me plaisait de montrer à ceux qui m'allaient juger que je ne les redoutais pas. Croyez-le, mon exploit, qu'un peu de cran m'a permis de réaliser, a produit beaucoup plus d'effet sur l'esprit de mes juges que tous les autres arguments en faveur de ma cause, développés par mon fidèle avocat.

Au cours de cette enquête sur les évènements, si j'ai pu citer quelques faits caractéristiques, je n'ai qu'à peine effleuré jusqu'à présent une des particularités du problème posé par les transferts de prisonniers. Toujours à l'étude, cette question qui préoccupe au plus haut degré les fonctionnaires de la Justice, est une des plus redoutables ; car, outre les frais de ces voyages qui sont onéreux, c'est au cours de tels déplacements que les dangers de fuite de l'individu convoyé sont le plus à redouter.

Le cas de Maurice Hamann offre, à cet égard, un exemple typique.

On se souvient peut-être du gaillard. Gangster accompli —, le mot dit bien ce qu'il veut dire. — ce malfaiteur, recherché par de multiples Parquets pour cambriolages, attaques à main armée, vols et maquillage de titres, Hamann, arrêté une première fois à Paris, ne tarda pas à être transféré à Pontoise pour y répondre de

quelques tours commis dans la circonscription.

La prison de cette sous-préfecture si voisine de la capitale est une des géolés les plus redoutées de la gent malfaisante.

Il en est quelques-unes comme cela. Il n'est pas de « marle » titulaire du nombre de condamnations requis pour avoir droit au titre d'homme qui ne puisse en donner la liste officielle et complète.

Dans le Nord, la centrale de Loos ; à l'est, « Charles V » à Nancy ; le fort de Hâ, à Bordeaux ; la centrale de Melun pour la région parisienne, et, enfin, cette tôle de Pontoise, qui mérite une mention à part.

— Mais que s'y passe-t-il donc ? demandais-je à « Nénesse-le-Patron » qui, après avoir « tenu » dans le Midi, exploite avec bonheur un des hôtels de passes les mieux achalandés du quartier des Halles, ce qui le met en relations constantes avec tout un monde de petits marloupins habitués de la « cellotte » et du « mitard ».

— Simplement ceci, mon cher, répartit mon interlocuteur, lequel s'exprime avec une certaine élégance. Il n'y a pas de centrale en France où le travail soit imposé aux détenus avec autant de rigueur : faire des tresses, des plumeaux, des pièges à rats et des lampions est l'occupation forcée ou constante des mauvais gars enfermés à Pontoise. Pas de quartier, pas d'exception ! Tout le monde y compris les hommes en prévention, doit en abattre, et avec une tâche fixée. Si on n'y arrive pas, tant pis ! C'est le pain sec et le cachot ! Pour des garçons qui n'aiment pas se la fouler, vous admettez que c'est dur.

Maurice Hamann, lui, ne perdit pas son temps lorsque, débarqué dans l'ancre du labeur forcé, on l'enferma en tête-à-tête avec 100 kilos de lentilles à trier.

— Malade, gémit-il dans une grimace de douleur.

— Hein ? quoi ?

— Je peux plus tenir sur mes jambes, reprit le détenu.

— Tu n'as qu'à l'asseoir ; pour faire cette besogne, tu seras même plus à ton aise...

— J'ai de la paralysie, ça va me gagner les bras et les mains.

Du coup le surveillant pensa en lâcher son passe-partout :

— De la paralysie ! Tu marchais tout à l'heure comme père et mère. C'est-y que tu veux jouer au petit soldat ?

(Suite page 4). J. CRÉTEUIL.

(1) Voir *Police-Magazine* nos 275 à 281.

Le Poison au Service de la Justice



Le poison, auxiliaire de la justice ! Cela semble, de prime abord, être une galéjade tant il est vrai qu'on est plutôt accoutumé de voir Thémis le poursuivre et non marcher de pair avec lui. Mais cependant il ne faut plus s'étonner de rien.

Pour assister à de pareilles choses, il faut descendre bien bas.

Entendons-nous : il s'agit seulement de gagner les lointaines et énigmatiques régions du Congo là où l'ombre de la civilisation — l'ombre uniquement — s'étend sans parvenir à chasser le mystère et mettre fin à certains rites étranges.

Aussi ne nous étonnons pas que de nombreuses coutumes barbares existent, défiant toutes les lois de l'homme blanc.

C'est ainsi que, chez les peuplades Bwanka, l'épreuve du poison est considérée comme un jugement de Dieu.

Lorsque les hommes ne parviennent pas à tirer au clair quelque ténébreuse histoire lorsque le voleur nie, rien de tel que le poison pour savoir toute la vérité, rien que la vérité.

Du moins on le pense. Chez les Bwanka, les crimes les plus horribles sont la possession démoniaque, l'adultère et le vol.

Tuer n'est rien. Alors on ne s'en prive pas.

Bref, si une femme adultère proteste de son péché, si un voleur crie sa probité, si le malade que les médecins ne peuvent guérir affirme qu'il n'est pas possédé, les juges Bwanka auront recours au poison pour démêler le vrai du faux.

Mais il convient de noter immédiatement que, dans certains cas, l'épreuve pourra être subie par une personne autre que l'accusé. C'est ainsi que, s'il s'agit d'un vieillard, comme on estimera que celui-ci n'est plus en possession de son entendement normal, on aura recours à quelqu'un de sa famille — un fils, une fille — qui subira à sa place l'épreuve justificative.

Le plus bizarre est qu'une poule pourra également être choisie.

Assurément ce sera de beaucoup préférable.

Le poison le plus usité, le seul serait mieux dire, est le sambi.

Primitivement on avait recours à une plante de la même famille, nommée te-sambi, mais, pour des raisons que nous ignorons, on se sert uniquement de nos jours du sambi, arbrisseau qui croît au bord de l'eau. Seules les racines qui sont d'une couleur rougeâtre sont employées. Ce sont elles qui contiennent le suc empoisonné.

Les fruits (dosambi), lorsqu'ils tombent à terre et qu'ils y pourrissent dégagent une odeur insupportable. Les Congolais prétendent qu'elle est semblable à celle d'un cadavre en putréfaction.

Donc, le jour où les juges populaires veulent savoir si un tel ment ou dit la vérité, ils obligent le suspect à aller lui-même chercher le sambi.

Il advient parfois qu'en certaines régions l'accusé remplisse seul cette... mission, tandis qu'en d'autres il est accompagné d'une ou deux personnes.

Celui qui doit subir l'épreuve arrache l'arbrisseau qu'il rapportera avec la tige et les feuilles afin d'en garantir l'authenticité. Lorsqu'il l'aura fait voir au devin (viso), celui-ci dissimulera la plante dans un endroit abrité pour qu'elle conserve toute sa fraîcheur, l'épreuve ne devant avoir lieu que le lendemain.

Avant l'arrivée des blancs, ce rite du poison avait lieu dans le village de l'accusé et en présence de tous les habitants. Mais, par crainte des mesures prises pour empêcher cette coutume d'un autre âge, les Congolais font se dérouler cette cérémonie dans la brousse si propre à recéler et abriter les plus mystérieuses tragédies.

Parfois même les plus sanglantes...

C'est à l'aube que l'accusé, quelques membres de sa famille, le devin et de rares spectateurs quittent le village pour gagner la forêt profonde ou les broussailleuses étendues dans lesquelles le petit cortège se dissimule aux yeux les plus avertis.

Arrivé à l'endroit où l'épreuve doit avoir lieu, l'accusé prépare lui-même le poison que, dans un instant il devra avaler et dont l'effet produit sur lui dira s'il est coupable ou non coupable.

Pour ce faire, il racle les racines du sambi dont il recueille les débris d'abord sur une feuille de bananier avant de les mettre dans une petitealebasse où il les malaxera en les additionnant d'une faible quantité d'eau.

Et, avant que l'accusé ne porte à ses lèvres le funeste breuvage, le féticheur lui dit :

— Si Gélé (Dieu) veut que tu

meures, tu meures. S'il ne veut pas que tu meures, tu ne meures pas.

Puis, d'un seul trait, l'homme avale l'épaisse mixture, tandis que tous les assistants, anxieux, attendent que le poison agisse ou... n'agisse pas.

Mais, comme le féticheur redoute que celui qui subit l'épreuve ait pris des précautions afin d'enrayer les effets du poison, il s'approche de lui et lui masse la gorge, ceci afin de déplacer les feuilles de watoko — un contre-poison — qu'il aurait pu avoir avalées quelques instants avant l'opération.

Ensuite l'accusé saisit de la main gauche une poignée de petits bâtons qui ont été préalablement déposés auprès de lui et commence à marcher en répétant :

— Si je suis un voleur — ou possédé, ou adultère — si j'ai des sortilèges en moi, que je meure !

Et, chaque fois qu'il prononcera ces paroles, il devra jeter l'un des bâtonnets qu'il tient à la main.

Il doit parcourir ainsi une centaine de mètres et revenir à son point de départ. A moins que, dès les premiers pas, il ne tombe terrassé par le poison.

Auquel cas, les assistants se précipitent sur lui et le flagellent tant qu'ils peuvent tout en l'aspergeant copieusement d'eau froide, simple moyen pour faire... transpirer le malheureux !

Simple moyen aussi pour l'empêcher de passer de vie à trépas.

La médecine indigène a de ces trouvailles. Mais ce n'est pas tout.

Afin de provoquer des vomissements, on fait avaler au patient deux ou trois œufs crus entiers, c'est-à-dire avec la coque...

Ni plus ni moins, ce qui n'est déjà pas mal.

Transpiration et vomissements — les moyens pour les provoquer sont quelque peu énergiques — sauveront peut-être l'homme. On le souhaite, car il est bien rare que la mort d'un individu, même au fond de la brousse, passe inaperçue. Alors l'enquête menée habilement par les blancs curieux pourrait causer bien des désagréments, en premier lieu au chef du village.

Enfin, si le voleur, le possédé ou l'adultère, a suffisamment de chance pour s'en tirer, on le reconduit à sa case où on continue à le soigner à l'aide de compresses d'eau chaude confectionnées avec des herbes et des feuilles pressées ensemble.

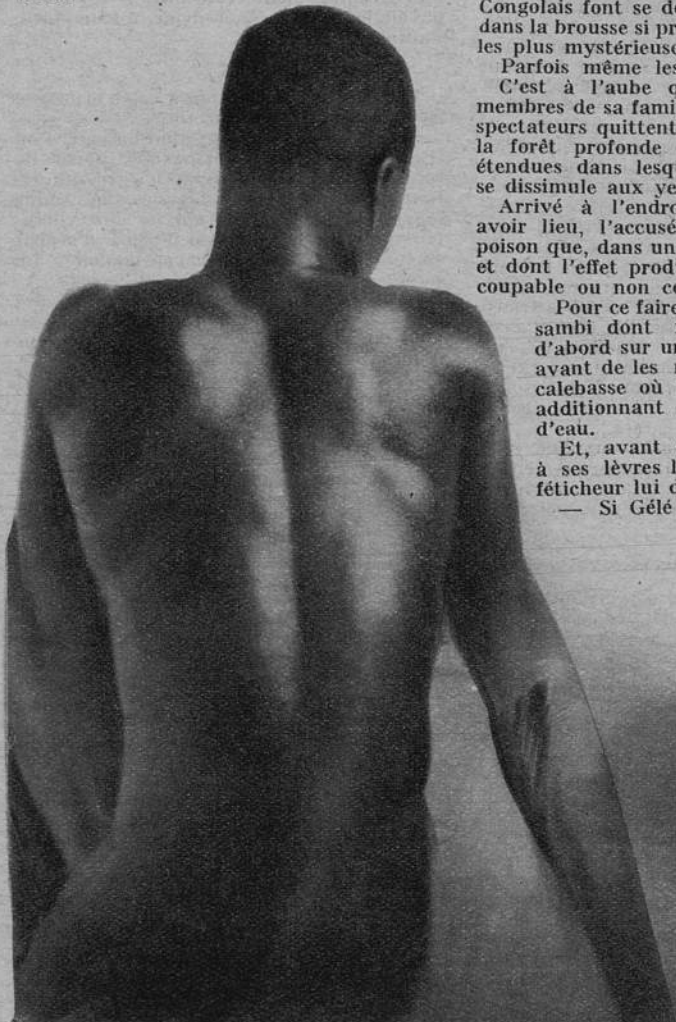
Mais il ne sortira plus guère de sa case qu'à la nuit tombante, car la honte le retiendra chez lui. Il n'osera plus affronter au grand jour ses concitoyens qui auront été témoins de sa défaite puisque le poison aura agi.

Cependant il s'estimera encore heureux de n'être pas passé de vie à trépas... Si le sambi n'a produit aucun effet, c'est-à-dire si celui qu'on accusait a avalé la dose sans ressentir le moindre trouble ni le moindre malaise, alors à midi, — six heures donc après avoir subi l'épreuve — il fera le tour du village en courant. Il viendra ensuite s'asseoir devant sa case où il demeurera ainsi jusqu'au soir de façon que tous les gens puissent juger avec équité qu'il est bien innocent de tout ce dont on l'accusait puisqu'il est vivant et bien portant.

Et, le lendemain, afin de mieux marquer son triomphe il s'endura le corps d'une poudre rouge et revêtira des pagne propres. Ses parents ses amis viendront le voir et lui apporteront des présents.

La justice sera satisfaite.

PIERRE CANAT.



Les juges obligent le suspect à aller lui-même chercher le sambi.

Un Tribunal en Chine



Pour en imposer aux accusés, un tribunal chinois déploie, comme dans tous les pays du monde d'ailleurs, un cérémonial scrupuleusement respecté. Mais ce qui est particulier à ce pays et est propre à épouvanter les coupables, c'est qu'aux côtés du juge se tiennent toujours les bourreaux. On les voit ici, à gauche, attendant la sentence pour l'exécuter aussitôt. (S. G. P.)

On accuse, on plaide, on juge...

Mésaventure photographique.

Alors que la charmante Francia Gautray s'en était allée aux confins du Sahara tourner, en brillante compagnie, les extérieurs de *Mogheb*, une pénible surprise l'attendait au retour : quelques camarades lui apprirent qu'un de ses clichés les mieux réussis ornait la publicité « spéciale » à une librairie non moins « spéciale », voisine de l'Opéra.

L'artiste se plaignait à son photographe, lequel jura qu'il n'était pas responsable de l'incident : habitué à voir défiler dans son studio bon nombre de vedettes artistiques, cinématographiques, voire politiques, il respectait les effigies de ses clients qu'il n'offrait pas comme illustrations de livres légers.

M^{lle} Francia Gautray s'adressa au président des référés et, l'autre jour, à l'audience, M^e Blum-Brisac, avocat de la plaignante, montra au président Frémicourt, le volume suggestif que la jolie artiste semblait offrir d'une main gracieuse, du fait de son portrait posé près dudit volume.

Un séquestre fut donc chargé de mettre à l'abri des regards curieux le livre et la photographie et, prochainement, la troisième chambre du Tribunal civil devra se prononcer sur la demande en trois cent mille francs de dommages-intérêts faite par M^{lle} Francia Gautray.

A cette occasion, on présentera au tribunal le portrait et le livre litigieux. M^e Maurice Garçon plaidera pour l'éditeur.

Voulez-vous être mon amant ?

— Jolie fille ! murmure le passant. Elle a un sourire à la fois engageant et prometteur.

— Jolie fille ! répète-t-il.

— Elle ralentit le pas... Pourtant, elle n'a pas l'air d'une professionnelle : vêtue avec une sobre élégance, elle montre de beaux yeux sans kohl, ni rimmel, et une bouche triste sans fard, mais le jeune homme connaît Paris et les Parisiennes et il sait que rien ne ressemble plus à une honnête femme qu'une femme qui ne l'est pas :

— Un cocktail ? offre-t-il.

D'un café proche, sort le fracas exaspéré des saxophones et des violons ; la porte s'ouvre, il pousse un peu sa conquête qui entre et commande... un café crème.

— Pourquoi pas un cocktail, un portoflip ? interroge-t-il.

— Je n'en ai jamais pris.

Il la regarde : qu'est-elle, cette passante qui, si facilement, vient de se laisser accoster ? Durant l'heure qu'ils passent ensemble, il n'arrive pas à se rendre compte de son état social et, par curiosité, il l'invite à déjeuner pour le lendemain à la campagne.

Les voici dans une « hostellerie » de la banlieue, c'est une journée d'automne balayée de vent et de feuilles mortes avec du bleu dans le ciel gris et des gouttes d'eau éparses dans l'air. Dans la salle, un phonographe nasillard et invisible fait entendre le rythme monotone d'un jazz évocateur du plaisir facile. Lui raconte qu'il est étudiant en médecine et que ses parents lui donnent de quoi vivre gaiement avec de petites amies éphémères, sans attache, sans liaison sérieuse :

CENT ÉVASIONS PAR AN

(Suite de la page 2.)

— Je dis que je suis malade et vous n'avez pas le droit d'en douter tant que le médecin n'aura pas dit le contraire ! s'écria, d'une voix qui ne manquait pas de force, le prisonnier.

— Eh bien ! c'est ce que nous verrons, fit le surveillant en claquant la porte.

La visite médicale, le lendemain, ne devait pas être néfaste au nouveau pensionnaire. Avec une peine infinie pour se traîner, se ramasser et repartir, la moitié du chemin effectuée tantôt à quatre pattes, tantôt en rampant sur les dalles du couloir (authentique), Hamann parvint au cabinet du docteur, si pâle, si défait, que l'homme de l'art jugea prudent jusqu'à plus ample informé de ne pas prendre le sire pour un tireur au flanc... Et Dieu sait pourtant s'il en voyait chaque jour !

— A l'infirmérie, ordonna-t-il.

— Mais qu'est-ce qu'il a au juste ? s'enquit le gardien-chef, comptable scrupuleux de son effectif, c'est-à-dire de ses travailleurs.

— Je ne sais pas, fit le médecin d'un ton rogue... Dans un jour ou deux, nous serons fixés probablement, ajouta-t-il pour que l'autre, dont il connaissait l'obstination, n'insistât pas.

Un lit moins dur, avec l'autorisation d'y reposer sans avoir d'autres préoccupations que celle d'un avenir reporté au premier interrogatoire du « curieux », constitue un inappréciable avantage, lorsque le malheur veut qu'on ait à séjourner entre quatre murs rébarbatifs.

Hamann y mit, en toute sérénité, ses projets au point. Il avait connu trop de bataillonnaires dans le milieu pour ignorer les ficelles d'un art très en faveur chez les partisans du moindre effort ou, si l'on préfère, les fricotiers.

Il s'agit du « maquillage », lequel n'a rien de commun avec celui des artistes, mais suffit à donner au sujet toutes les apparences d'une maladie grave.

A son crédit, Maurice Hamann pouvait inscrire une particularité essentielle et précieuse ; il souffrait réellement d'une faiblesse du système nerveux et d'une insuffisance des réflexes.

Quelques absorptions d'une poudre qu'à la fouille on n'avait pas découverte dans la doublure de son veston lui permirent d'accentuer encore sa légère déficience...

Et, lorsque le docteur vint le visiter au matin du jour suivant, son diagnostic se trouva singulièrement précis :

— Il est bien atteint, confia-t-il au surveillant-chef. La paralysie est peut-être de caractère provisoire, il n'empêche que l'homme est en pleine crise. Si j'avais le temps, je chercherais les causes, qui doivent très probablement être d'ordre syphilitique et héréditaire ; le mieux est de le tenir couché... S'il va plus mal, on l'enverra à l'hospice.

Cette petite comédie devait durer plus d'un an.

Incapable, ou plutôt refusant de marcher, Hamann ne fut pas convoqué par le juge de Pontoise qui ferma son dossier en comptant sur la guérison du prévenu. Le médecin finit par s'habituer à ce malade et ne s'en occupa plus que pour lui renouveler tous les huit jours son bon de séjour à l'infirmérie. Les autres parquets, attendant la fin de l'instruction des affaires Hamann de Pontoise, patientaient.

Et cet état de choses se perpétuerait peut-être encore, quand, un beau matin, au onzième mois de séjour du malheureux infirme dans la prison pontoisienne, le surveillant-chef aperçut que cette non-valeur coulait à l'État les yeux de la tête.

Il rédigea de sa plus belle main un rapport au directeur de la circonscription pénitentiaire de Versailles, lequel le transmit au ministère de la Justice, d'où il s'envola vers le procureur général. Là, un substitut fit copier la minute en sept exemplaires, composa une réponse provisoire, avisa que bonne note était prise, toute diligence serait faite, etc., etc.

Conséquence : Hamann, convoqué chez tous les juges d'instruction qui avaient à s'occuper de ses petites affaires, fut avisé qu'il allait être pourvu d'une paire de béquilles !

le premier... Eh bien ! lui ai-je répondu, vous serez le second ! Il a souri... consentant, ai-je pensé, et alors je me suis offerte au premier venu, au premier passant qui m'a suivie dans la rue !

— Mais, d'après l'information, celui-ci non plus ne voulait pas être le premier... C'est d'ailleurs un galant homme, car il a refusé de porter plainte contre vous. C'est le Parquet qui vous poursuit !

La jeune fille baisse de plus en plus la tête : dégrisée, on la sent honteuse, affolée d'être là, bouleversée de son acte :

— Je regrette, souffle-t-elle, je regrette ce que j'ai fait... mais j'aimais tellement cet homme que je voulais être à n'importe quel prix pour pouvoir lui crier : Prenez-moi... vous ne serez plus le premier !

Il est vrai qu'un expert dut, au préalable, c'est-à-dire avant la délivrance des objets, se rendre à son chevet pour donner un avis favorable, qu'un rapport de quelques pages authentifia.

Deux mois plus tard, enfin, lassé du lit et énervé de voir s'empiler sur sa table de détenu les mandats de comparution, Hamann déclara vouloir marcher.

Il mit un point final, en une petite semaine, à ses démêlés avec le « curieux » de Pontoise, puis sollicita son transfert à Paris. Il était prêt.

Maintenant, si on veut se rendre un compte exact des faits héroï-comiques qui entourèrent l'évasion de cet homme, qu'on recherche pendant des mois dans toute la France et qu'on ne retrouva que grâce à un hasard providentiel dans Paris, où il avait appartement, maîtresse et occupation lucrative, voici la copie de ses déclarations :

« J'avais si bien simulé la paralysie des jambes que, lors de l'arrivée des gendarmes à la prison où ils venaient me prendre pour me conduire à Paris, je fus questionné longuement par les gardiens pour dire si je serais capable de supporter les fatigues du voyage.

« Je crus devoir répondre que, si on m'aiderait un peu à marcher de la voiture de place au wagon, et, à Paris, de la gare au taxi devant nous mener à la Santé, je ferais tous les efforts en mon pouvoir.

« Ravis, les gendarmes me sourirent, ils me portèrent avec précaution, ils me hissèrent dans le compartiment, je me plaçai à droite dans un angle, la main posée machinalement sur le loquet de la portière et mes béquilles à ma gauche... pour m'en faire une sorte de barricade, au cas où quelqu'un se serait interposé.

« Un « de mes gendarmes » était assis en face de moi et le deuxième en coin opposé. A plusieurs reprises, quand le convoi eut gagné de la vitesse, je fus sur le point de mettre mon projet à exécution, mais j'en fus empêché par des trains qui croisaient le nôtre, car j'étais sur le côté de la contrevoie. Enfin, je trouvai en moi la force nécessaire, ce choc physiologique permettant le saut dans l'inconnu. Un train de marchandises venait de passer, j'ouvris brusquement la portière, je me mis en boule et je me laissai glisser.

« J'avoue que j'eus chaud, car les roues des wagons passèrent à quelques centimètres de ma tête. Lorsque je voulus me relever, une violente douleur au pied gauche m'arracha un cri.

« Pourtant je me maîtrisai, car, au loin, sous l'action de la sonnette d'alarme, le train stoppait. Je me traînai — j'en avais pris l'habitude, mais sans souffrir — jusqu'au bas du talus ; là, des gens que je ne nommerai pas, pour des raisons que vous comprendrez, me recueillirent, me soignèrent...

« C'est tout... Je suis assez fier de mon exploit et je n'ai qu'un regret, c'est que mes gardiens aient été punis. Il n'y avait pas de leur faute ; moi-même, à leur place, j'aurais été pris... »

S'il faut une conclusion à cette étude, je la donnerai en quelques mots.

S'évader d'une prison, d'un bateau, d'un train, n'est évidemment pas à la portée de tout le monde. Si l'individu n'a pas un certain nombre d'amis dévoués, une aide extérieure quelconque, s'il ne doit compter que sur lui-même, s'il n'a pas d'argent surtout, des qualités exceptionnelles lui seront indispensables.

Enfin, me dira-t-on, il existe aussi des évasions légales : celles qui, décréées en haut lieu, remettent en liberté, à la faveur d'interventions puissantes, certains coupables que le grand public n'absoudrait peut-être pas.

Je dirai à ce sujet un peu comme le penseur : « Mieux vaut absoudre dix coupables n'ayant pas complètement expié que de condamner un seul innocent, ou même de l'accuser sans preuves... »

J. CRÉTEUIL.

— Et celui que vos parents voulaient vous faire épouser ?

Un geste évanescent de la romanesque jeune personne prouve qu'elle ne s'en soucie guère, et le tribunal la condamne à un mois de prison avec sursis.

Elle sort de la salle d'audience, accablée, semble-t-il, par cette condamnation :

— C'est une folle, dit quelqu'un.

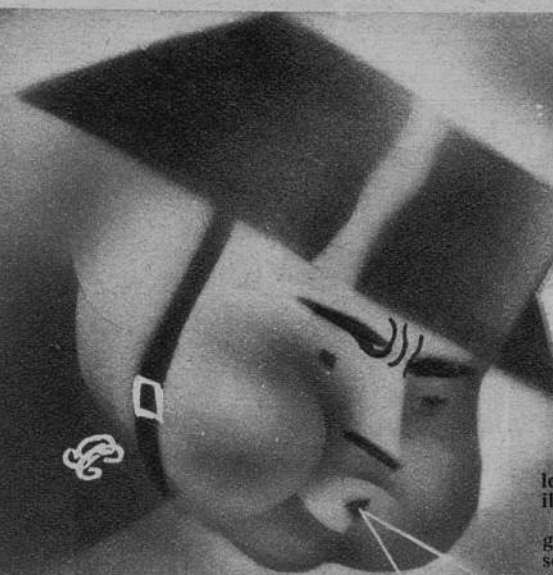
— Non, réplique une jeune femme pensivement, elle aimait voilà tout... Cela explique les pires folies !

A coup sûr, elle ne dira plus à un passant qui lui glissera un compliment dans l'oreille :

— Voulez-vous être mon amant ?

SYLVIA RISSER.

Tempête chinoise sur le "Barrio de Barcelone"



II (1)

« Il y a toujours moyen de tourner la loi. »

Nous sortons, Pedro et moi, de l'Excelsior — un music-hall des Ramblas. Il est deux heures du matin. La nuit est si agréable qu'on éprouve le besoin de flâner avant de rentrer à l'hôtel.

Le Guitariste parle. Il est bavard comme beaucoup d'Espagnols :

— Ce que je vous ai montré, ce sont les résultats officiels de la nouvelle loi sur la prostitution et la moralité. C'est ce que les journaux s'empressent de conter à leurs lecteurs dans des reportages faits à la va-vite. Certes, la situation n'est pas brillante, elle est même désespérée pour beaucoup. Mais la prostitution n'est pas étouffée comme on veut bien le dire : il y a encore des lupanars officiels dont les patrons ne sont guère rassurés, car on parle vaguement de refouler les maisons de tolérance en dehors de la ville, du côté du cimetière neuf.

A titre documentaire, il me conduit chez Madame « Mixo », chez la célèbre « Madame Petit », chez « Madame Mimi ». Ce sont des lupanars bien organisés où le rendement est excellent autant pour les pensionnaires que pour les tenancières. « Madame Petit » est le modèle du genre. C'est à coup sûr une des plus belles et des plus confortables maisons hospitalières du monde. Les marins des deux continents la connaissent et gardent le tendre souvenir des filles de toutes les nations qui les attendent dans la grande salle de l'estaminet.

En plus de ces quelques établissements, il existe la prostitution clandestine.

La nouvelle réglementation punit d'une amende de vingt-cinq pesetas, payables sur-le-champ, les femmes prises en flagrant délit de racolage. Les récidivistes encourent une amende pouvant aller jusqu'à cent pesetas et, par dessus le marché, elles sont envoyées en prison pour y réfléchir sur les risques du métier.

C'est sans doute pourquoi les demoiselles qui étalent leur séduction en bas des Ramblas, aux alentours de la statue du poète catalan F. Soler, agissent avec circonspection avant de lancer leur invite au passant. Souvent même, elles marchent comme des femmes sérieuses sans se retourner ni sourire, mais en ondulant des hanches d'une manière provocante, presque obscène, afin d'évoquer l'image de la volupté et de susciter le désir de l'homme.

Elles sont une douzaine, pas plus, m'informe Pedro, dont le regard ne quitte pas la silhouette d'une petite blonde aux seins agressifs sous une blouse de soie blanche.

La femme passe à côté de nous, jette un clin d'œil à mon compagnon et s'éloigne d'une démarche nonchalante.

— Une de mes femmes, fait Pedro. La moins sérieuse et la plus froussarde... Pas de danger, va, qu'elle vous attrape par le bras en vous murmurant des paroles prometteuses ! Elle ne va pas au-devant du « micheton », elle l'attend !

— Sans doute par prudence...

— Peuh ! Il y a toujours moyen de s'y prendre sans attirer l'attention des poulets. Il s'agit de connaître son métier, c'est tout et ce n'est pas donné à tout le monde !

Dans les petites rues perpendiculaires aux Ramblas les enseignes des hôtels et des meublés étincellent, mais ces feux semblent rester sans effet sur les promeneurs. Nous restons arrêtés un bon moment à épier le manège des filles et nous n'en voyons aucune s'éloigner avec un client.

Les passes se pratiquent en général dans certaines maisons meublées, pourvues de tout le confort moderne et même de ventilateurs —, où les « michetons » de ces dames payent au tenancier et le prix de la chambre et le prix des faveurs de la fille. C'est une mesure de précaution que prennent les hétaires, car, ainsi que me l'expliquait Pedro, il n'était pas rare de voir des clients « ratatiner » leur compagne d'un moment pour s'emparer de leur recette. De cette façon, la « gonzesse » ne court aucun risque, tout au moins de ce côté-là...

Nous sommes dans un beuglant du Paralelo qui annonce sur ses affiches « cinquante artistes en tous genres. » C'est

le véritable café-concert d'avant guerre : il connaît encore la vogue à Barcelone.

Sur la scène passent différents artistes, en général médiocres à part quelques danseuses de style. Ici, pas d'hommes déguisés en femmes et faisant des grâces. Rien que des belles filles aux trois quarts nues qui se succèdent sur le plateau.

Leur numéro terminé, elles vont dans la salle afin de se faire payer des consommations sur lesquelles elles perçoivent un pourcentage. Ce sont des « entraîneuses à la boisson » comme il y en a dans les cabarets du monde entier.

Après avoir hésité un instant — elles ont repéré Pedro le Guitariste d'un simple coup d'œil, malgré ses apparences presque honnêtes — deux petites « artistes » assez jolies s'installent à notre table et, péremptoirement, commandent des glaces au garçon. C'est ce qui coûte le plus cher !

Pedro qui n'aime pas être pris pour un « cavé » grogne je ne sais quoi à l'adresse de nos nouvelles compagnes.

Celles-ci font mine de ne pas comprendre et commencent de nous entreprendre. Elles approchent leurs chaises des nôtres et pressent leurs genoux contre les nôtres.

Alors Pedro attaque :

— Vous fatiguez pas pour nous, annonce-t-il aux jeunes femmes, c'est pas ce soir qu'on sera clients.

Nos compagnes comprennent et cessent leur manège. Nous bavardons gentiment

au commissariat. Nous protestons, peine perdue ! Nous sommes tous emmenés... Là-bas on vérifie nos papiers et on prend note de nos noms et adresses... A la fin, on nous relâche en nous menaçant des pires châtiements à la première récidive.

— Les vaches ! lâche Pedro en français.

— Quoi ? fait une fille.

— Nada, nada (rien rien), reprend mon compagnon en espagnol.

Dans la rue proche de la Rambla, Pedro m'indique une enseigne en lettres de cuivre suspendue au-dessus d'une porte. Je lis : « Pension P... »

Pour beaucoup de femmes désireuses de vendre leurs caresses, la plage a semblé un bon « terrain de chasse » à cause de son habituel laisser-aller et de la tenue légère qu'on y porte.

Les plages sont proches de la place Colon. Il suffit de traverser le port en bateau-mouche : trois minutes de croisière sur l'eau sale des bassins.

L'établissement de bains de mer le plus chic est le « San Sebastian ». Ce n'est pas à celui-là que Pedro me conduit ce matin.

Des planches peintes en bleu et en blanc, un drapeau de la Croix-Rouge, un guichet : c'est là. Je m'approche :

— Deux entrées !

— Mixtes ou hommes seuls ?

— Hommes seuls, me souffle Pedro, c'est moins cher...

— Je répète :

— Hommes seuls.

En effet, le sable de la plage est divisé en trois parties : le bain des hommes où il n'y a personne, le bain mixte où grouille une foule immense, et le « gynécée » où les dames s'ébattent entre elles.

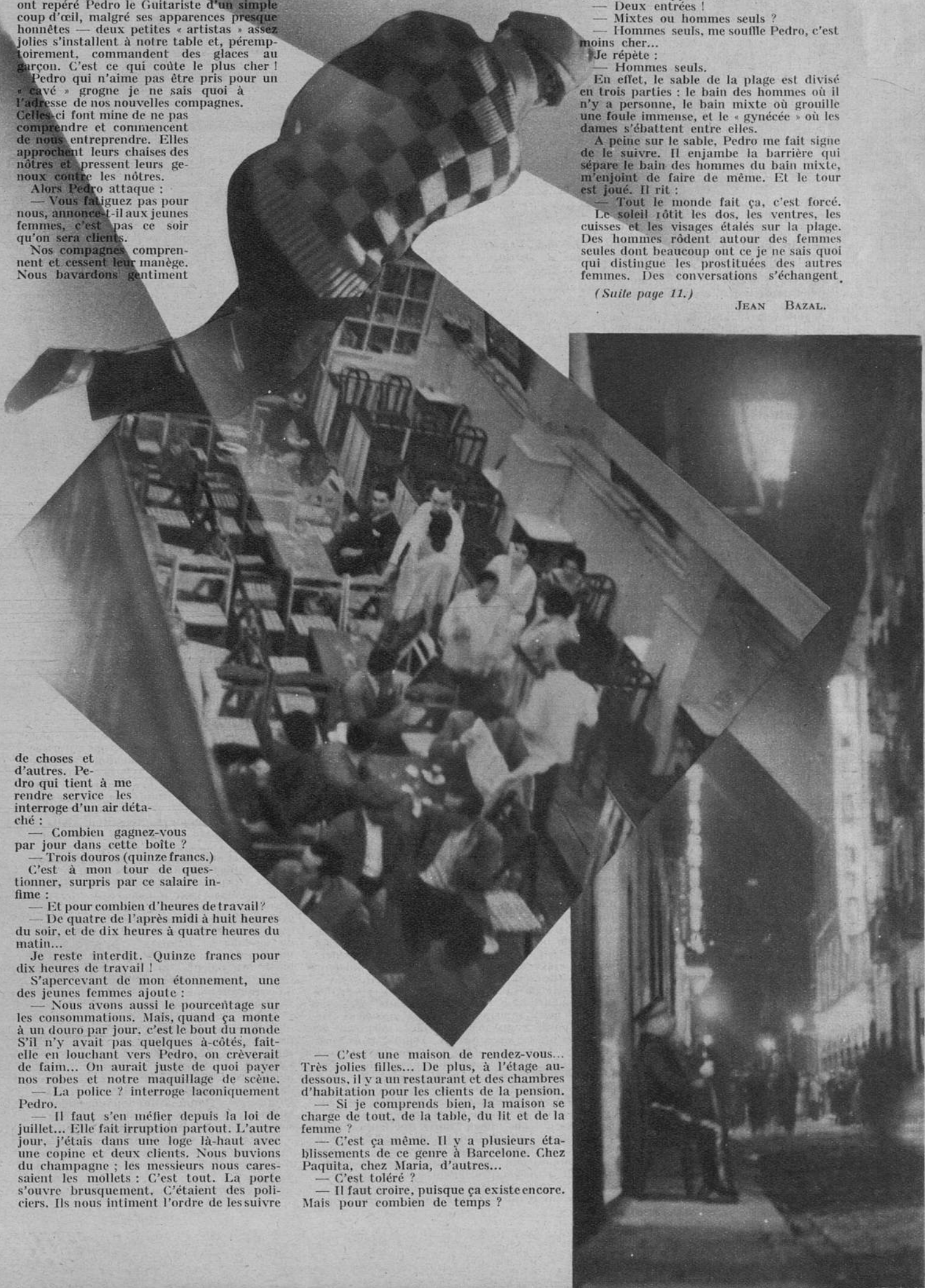
A peine sur le sable, Pedro me fait signe de le suivre. Il enjambe la barrière qui sépare le bain des hommes du bain mixte, m'enjoint de faire de même. Et le tour est joué. Il rit :

— Tout le monde fait ça, c'est forcé.

Le soleil rôtit les dos, les ventres, les cuisses et les visages étalés sur la plage. Des hommes rôdent autour des femmes seules dont beaucoup ont ce je ne sais quoi qui distingue les prostituées des autres femmes. Des conversations s'échangent,

(Suite page 11.)

JEAN BAZAL.



de choses et d'autres. Pedro qui tient à me rendre service les interroge d'un air détaché :

— Combien gagnez-vous par jour dans cette boîte ?

— Trois douros (quinze francs.)

C'est à mon tour de questionner, surpris par ce salaire infime :

— Et pour combien d'heures de travail ?

— De quatre de l'après midi à huit heures du soir, et de dix heures à quatre heures du matin...

Je reste interdit. Quinze francs pour dix heures de travail !

S'apercevant de mon étonnement, une des jeunes femmes ajoute :

— Nous avons aussi le pourcentage sur les consommations. Mais, quand ça monte à un douro par jour, c'est le bout du monde. S'il n'y avait pas quelques à-côtés, fait-elle en louchant vers Pedro, on crèverait de faim... On aurait juste de quoi payer nos robes et notre maquillage de scène.

— La police ? interroge laconiquement Pedro.

— Il faut s'en mêler depuis la loi de juillet... Elle fait irruption partout. L'autre jour, j'étais dans une loge là-haut avec une copine et deux clients. Nous buvions du champagne ; les messieurs nous caressaient les mollets : C'est tout. La porte s'ouvre brusquement. C'étaient des policiers. Ils nous intimement l'ordre de les suivre

— C'est une maison de rendez-vous... Très jolies filles... De plus, à l'étage au-dessous, il y a un restaurant et des chambres d'habitation pour les clients de la pension.

— Si je comprends bien, la maison se charge de tout, de la table, du lit et de la femme ?

— C'est ça même. Il y a plusieurs établissements de ce genre à Barcelone. Chez Paquita, chez Maria, d'autres...

— C'est toléré ?

— Il faut croire, puisque ça existe encore. Mais pour combien de temps ?

Terreur no

la Gestapo au Travail



Le nazi Friedrich Schultz tué à Berlin, le 3 août 1932.

A Elberfeld, ou plutôt pour parler le nouveau langage nazi, à Wappertal, sur le trottoir devant l'hôtel *Rheinischer*, à deux minutes de la gare, un homme, ouvrier sans aucun doute, est subitement cerné par un groupe de la « police-verte » descendu d'une camionnette, empoigné par deux schupos qui lui maintiennent solidement les bras, puis assommé d'un coup de matraque bien placé par un troisième qui s'est glissé par derrière.

L'homme a son compte. On le prend par les épaules et par les pieds. On le hisse, tel un paquet, dans la voiture qui démarre aussitôt en direction de la préfecture de police.

L'affaire s'est déroulée en moins de soixante secondes, le matin, à dix heures. Deux ou trois passants ont accédé le pas pour ne rien voir. Cela ressemblait à une fuite. Un seul a contemplé jusqu'au bout ce lamentable spectacle : l'auteur de ces lignes.

Autre fait :

Le lendemain de ce jour, nous nous rendions, un ami sûr — Rhénan de la tragique période de séparatisme — et moi, à Kaiserwerth qui se trouve à une dizaine de kilomètres au nord de Düsseldorf. C'est presque une campagne que sillonnent de nombreux trains électriques, quoique en plein bassin houiller.

Kaiserwerth est une très petite ville d'aspect vétuste où l'on distingue encore les imposants vertiges du château-fort édifié voici tantôt huit cents ans par l'empereur Frédéric Barberousse. Mais ce n'était ni en qualité d'historiens ni comme amateurs de vieilles pierres que nous faisons ce déplacement. Il faut vous dire qu'à Kaiserwerth il y a aussi un vieux cloître désaffecté, en ruines, entouré de fossés profonds que la municipalité a garni de pelouses et de cèdres de haute futaie. Le dimanche, les promeneurs y sont nombreux. Mais, en semaine, c'est la solitude complète, absolue. On peut s'y cacher, s'y réunir, s'y concerter.

Et c'est précisément à une réunion de ce genre que mon guide et ami m'avait proposé d'assister.

Elle était organisée par les débris de la « *Reichsbanner schwarzrotgold* », la « Bannière Noire-Rouge-Or » ou encore : « Bannière d'Empire » une association qui n'a jamais rien eu de spécifiquement révolutionnaire et encore moins de bolcheviste, mais qui, jadis, avant que Hitler ne la dissolve, s'affirmait pourtant comme : « républicaine et pacifiste ». Deux mots biffés, aujourd'hui, du dictionnaire allemand. Vous saurez tout quand je vous aurai dit qu'en 1931 la *Reichsbanner* groupait un million et demi d'adhérents et qu'en l'an de grâce 1936 elle n'en compte plus que quelques milliers — qu'il faut d'ailleurs chercher dans les prisons de la Gestapo. Ainsi va le monde !

Ces gens sont pourchassés, traqués de jour et de nuit par une police impitoyable celle qu'on ne nomme plus, nom sans une certaine épouvante, que la police noire, par opposition à la police verte régulière, autrement dit la *Schutzpolizei*.

Mon interlocuteur médite quelques secondes et reprend :

Cette police noire, la *Gestapo* enfin, ne détient ses pouvoirs que d'elle-même. Formée, au début, par une sélection des

brigades spéciales de protection nazie, elle a pris pied peu à peu dans le nouveau régime. L'affaire du 30 juin 1934, l'exécution de Röhm, de Hess et de tous les opposants à la politique de Hitler a non seulement déculpé sa puissance, qui, dans bien des cas demeure occulte, mais elle a contribué pour une large part à faire des maîtres actuels du III^e Reich les otages de son omnipotence. Il y a trop de cadavres entre elle et les chefs nazis pour que ces derniers, à supposer qu'ils le veuillent, puissent désormais échapper à son emprise. On a parlé de la Tcheka bolcheviste et de ses méfaits. Eh bien ! la Gestapo, c'est la Tcheka multipliée par le coefficient 10. Comparé au major Buch, Djerjinski ne serait qu'un apprenti. Depuis trois ans, les hommes de la Gestapo commettent crime sur crime. Nul ne vit plus qu'en proie à l'angoisse, dans la crainte de persécutions. Et notez bien que je ne fais pas allusion ici seulement aux antihitlériens. Car, souvent, les partisans des doctrines racistes ne sont pas mieux traités que leurs adversaires. Les attributions de la police noire ne se limitent pas, croyez-le, à réduire l'opposition au silence. Un chômeur, fût-il national-socialiste, qui se plaint de son sort est tout autant durement traité qu'un révolutionnaire surpris à distribuer

une littérature décréetée illégale. A Wappertal, on a arrêté des centaines de personnes sans distinction d'opinions politiques, dont le seul crime était d'avoir constitué un syndicat pour la défense de leurs salaires. Le droit de réunion n'existe plus dès l'instant que celle-ci n'est pas autorisée par le ministère de la Propagande, après que la Gestapo a donné un avis favorable.

Tout en causant de la sorte, nous étions arrivés au point terminus de notre expédition.

En face de nous se dressait le château de Barberousse flanqué de son vieux cloître.

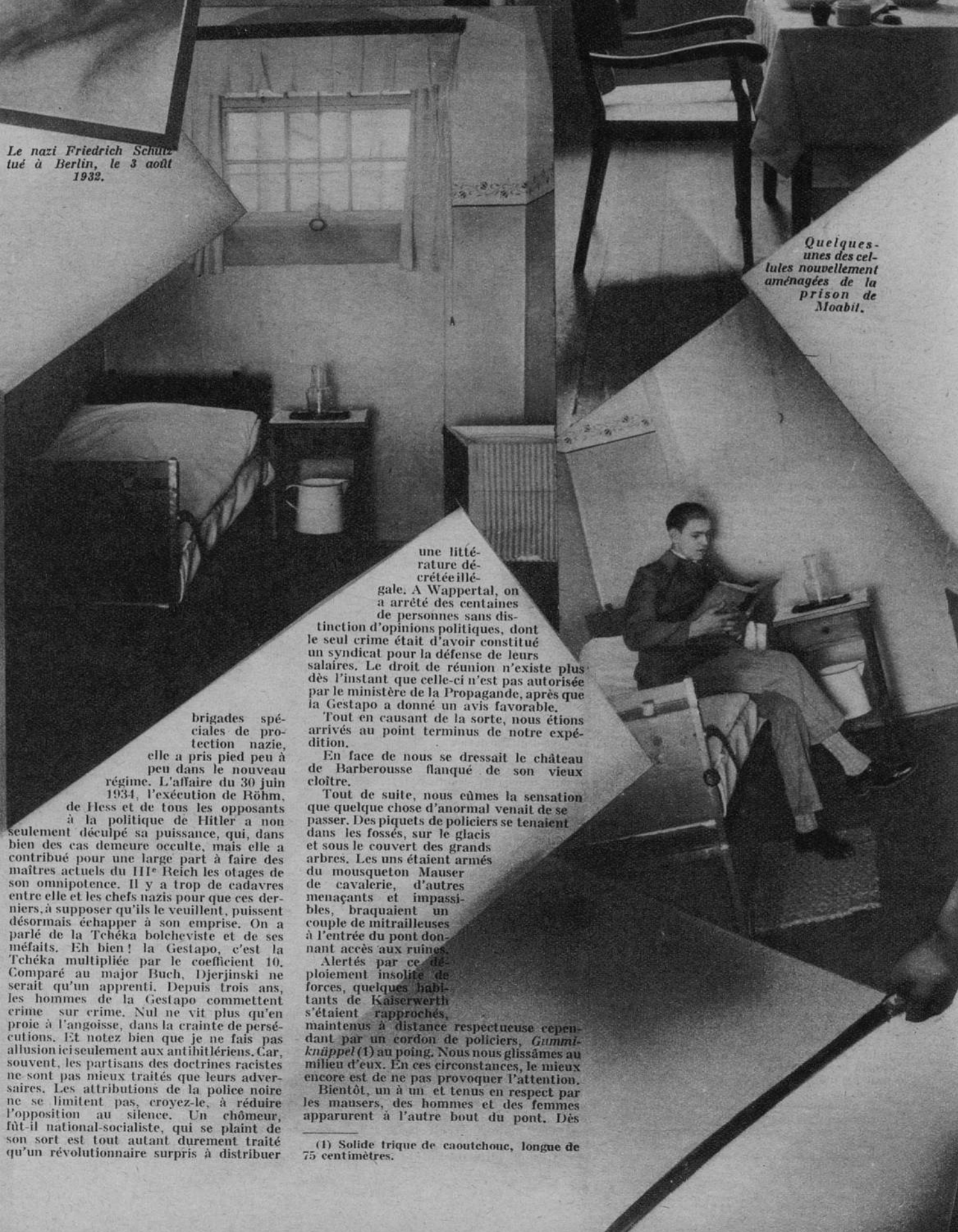
Tout de suite, nous eûmes la sensation que quelque chose d'anormal venait de se passer. Des piquets de policiers se tenaient dans les fossés, sur le glacis et sous le couvert des grands arbres. Les uns étaient armés du mousqueton Mauser de cavalerie, d'autres menaçants et impassibles, braquaient un couple de mitrailleuses à l'entrée du pont donnant accès aux ruines.

Alertés par ce déploiement insolite de forces, quelques habitants de Kaiserwerth s'étaient rapprochés, maintenus à distance respectueuse cependant par un cordon de policiers, *Gummiknäppel* (1) au poing. Nous nous glissâmes au milieu d'eux. En ces circonstances, le mieux encore est de ne pas provoquer l'attention.

Bientôt, un à un et tenus en respect par les mausers, des hommes et des femmes apparurent à l'autre bout du pont. Dès

(1) Solide trique de caoutchouc, longue de 75 centimètres.

Quelques-unes des cellules nouvellement aménagées de la prison de Moabil.



Moire sur la Rhénanie

qu'ils arrivaient à portée des policiers noirs, ceux-ci, s'en saisissant sans ménagement, leur palpaient prestement les poches, les repassaient à d'autres qui les conduisaient, quand ils ne les traînaient pas, jusqu'aux cars qui attendaient à proximité.

C'était un fourmillement sourd d'où ne s'élevait que l'appel des chefs. Les victimes avaient toutes l'air abattues. On sentait qu'elles comprenaient que toute résistance était impossible et que leur sort était réglé d'avance.

Côté des spectateurs, aucun geste, aucun cri, non plus. De la résignation et, peut-être, un certain étonnement...

Il planait sur cette opération, exécutée par des hommes qui en avaient l'habitude, je ne sais quelle fatalité tragique.

Alourdis par leur cargaison de prisonniers, une cinquantaine environ, et de policiers, les camions Benz prirent enfin la direction de Düsseldorf.

J'ose écrire que cela nous fut un soulagement à tous...

Je répète que je relate ce que j'ai vu. Mais, des faits analogues à ceux-ci, il s'en déroule fréquemment outre-Rhin et tout spécialement en Rhénanie.

Une enquête approfondie et des témoignages multiples, recueillis dans divers milieux et soigneusement contrôlés, m'en apportent la preuve.

D'abord, les cinquante malheureux arrêtés à Kaiserwerth étaient tous des ouvriers et ouvrières de chez Erhart, le fabricant de canons et de munitions. Leur crime ? S'être réunis, en dépit des consignes formelles, pour discuter entre eux de la baisse des salaires qu'on venait de leur imposer. Il y a encore un an, ils gagnaient 25 marks par semaine. On ne leur en octroyait plus que 15, dans un pays où le cours de la vie augmente à mesure que diminue la portion de haricots.

Je n'ai certes pas à discuter ici de problèmes qui n'entrent pas dans le cadre d'un article de ce genre. Ce qu'il m'intéresse seulement de souligner, ce sont les meurs et les procédés d'une police à nulle autre comparable par la puissance et les moyens dont elle dispose. La Gestapo n'a que tendresse pour les malfaiteurs — et cela encore je le prouverai — et rigueur pour les gens qui s'obstinent à penser que le régime nazi ne nourrit pas toujours son homme.

Ce qui se passe en Allemagne, ne regarde que moi, à coutume de répondre Hitler aux journalistes qui lui posent des questions qu'il estime indiscrettes.



En Allemagne peut-être et encore ? Mais à Paris, mais à Bâle, mais à Amsterdam ? La police noire a installé partout des centres d'écoute et de recherche. On espionne, on enlève et, quand c'est nécessaire, on tue les adversaires politiques du Führer. Le scandale Jacob Wasserman est d'hier. Sans l'opinion publique, dressée d'un même élan, voilà un homme que la prison n'aurait jamais rendu au soleil. Et, tous les jours, à Paris, des émigrés sont pris en filature, leur correspondance est parfois subtilisée, leurs relations sont épluchées par des agents secrets appartenant à l'une des quinze brigades mobiles, fortes chacune de soixante hommes, qu'a constitué le major Buch, l'exécutif du général Schleicher.

Buch ordonne, commande, dirige, fait embastiller, juge même, car, une fois tombées dans ses filets, ses victimes ne dépendent plus que de son bon plaisir. Ceux qui ne meurent pas dans les cachots comparaissent devant un prétendu « Tribunal du Peuple » exclusivement composé de nazis de la garde personnelle du Führer et où la défense n'est pas admise. Ensuite, c'est l'exécution soit à la hache, soit d'une façon plus inhumaine encore, parce que plus lente, au fond d'un de ces culs de basse-fosse dont on sort rarement.

La Gestapo a été instituée pour défendre l'hitlérisme. Rien d'autre. C'est la police politique des fondateurs du III^e Reich. Elle frappe aussi bien à droite qu'à gauche.

Le zèle des policiers noirs n'est surpassé que par leur méchanceté ridicule. Les réunions familiales, les déplacements, l'hospitalité accordée à un parent, un ami, un étranger, leur semblent dissimuler quelque redoutable conspiration. Aussi, les sous-führer de la Gestapo pratiquent-ils fréquemment des visites domiciliaires, de préférence la nuit, d'abord parce que des exploits de ce genre s'accroissent mieux des ténèbres que de la lumière, ensuite parce qu'à ce moment les « suspects » sont moins sur leurs gardes.

Par ailleurs, l'humour ne perd pas ses droits.

Un jeune ouvrier de Ronsdorf nommé Willy Muth, mort en septembre dernier à la suite des tortures endurées à l'inspection de son procès, eut ce mot le soir de son incarcération :

— Du moins, on dormira bien ici, car on y est en sûreté.

Le malheureux était recherché par les policiers noirs depuis des mois. Chaque nuit, il changeait de domicile pour les dépister. Finalement on l'avait jeté dans une caserne avec une centaine d'autres « suspects » de son genre. Il n'y avait déjà plus de place dans les prisons.

Autre trait qui me fut conté par l'intéressé, M. Hermann Müller. Je donne son nom avec son autorisation, car M. Müller, naguère encore bijoutier à Heidelberg, vogue présentement pour l'Amérique sans espoir de retour.

Donc, une nuit, un policier qui n'avait sans doute aucune autre victime à se mettre sous la main imagina de crier au feu devant la porte de M. Müller. Voilà notre bijoutier qui sort à la hâte en chemise... et se fait proprement assommer. Après quoi, on le poursuivit pour rébellion. Coût : 16 mois de prison, dont la moitié au cachot, qu'il a effectués du premier au dernier jour. On comprend sans peine que M. Müller aille chercher la liberté sous un ciel plus clémente.

Mais tout cela n'est encore que hors-d'œuvre.

Si l'on a créé la Gestapo, c'est avant tout pour punir les auteurs de délits politiques vieux de plusieurs années. La chose ne s'était encore jamais vue, sous aucun régime.

Ainsi, les nazis viennent de publier la liste de leurs tués et blessés durant la période qui va de janvier 1925 à janvier 1933. Ils pensent que toutes ces victimes de la guerre de rue doivent être vengées. Et c'est la Gestapo qui est chargée de brandir le glaive.

On devine comment il est possible de rechercher et de punir ceux qui ont participé à des bagarres qui remontent parfois fort loin dans le passé. On arrête donc au petit bonheur, on terrorise, on extorque des aveux à de prétendus témoins qui, pour des raisons diverses — dont la prin-

cipale est de sauver leur peau menacée — accusent à tort et à travers leurs voisins, leurs amis, voire des gens qu'ils ne connaissent ni d'Eve, ni d'Adam.

Prenons l'affaire Schulz.

Le 3 août 1932, le national-socialiste Friedrich Schulz, né le 26 janvier 1893, fut attaqué vers 1 h. 50 par des communistes et tué d'une balle à la tête devant la maison sise Triftstrasse 67 (Berlin). Trois autres personnes furent blessées par des coups de feu et des coups de couteaux.

Ce rapport, donnons-le ce nom, a été transmis en décembre 1934 par la centrale berlinoise du parti nazi à la centrale berlinoise de la Gestapo avec la mention : « prière de rechercher les coupables ».

Formulée ainsi, une prière est généralement un ordre.

Pas besoin de cela d'ailleurs pour stimuler le zèle des policiers.

Trois mois plus tard, le 17 mars 1935, on arrête un cordonnier de la Triftstrasse. Il a le tort d'habiter non loin du n° 67 où s'est déroulée la bagarre. Donc, il a tout vu, tout entendu. A la prison de Moabit, où on l'enferme, la Gestapo dispose de spécialistes pour ce que nous appellerons les « témoignages spontanés ». On nomme aussi cette maison de force le « vaisseau de la mort » parce que des prisonniers politiques y sont détenus au quartier spécial depuis des mois, des années déjà. Ces hommes auxquels on a fait croire qu'ils étaient condamnés à mort attendent leur dernière heure. Les geôliers leur conseillent de signer un recours en grâce et, automatiquement, viennent leur annoncer qu'ils ont obtenu un sursis de 48 heures. Le délai expiré, les malheureux signent un nouveau papier.

Cela dure, je le répète, des semaines, des mois. Horrible jeu du chat avec la souris... L'oreille collée au judas de la porte, les détenus écoutent les pas pesants des gardes qui rompent le silence de la prison, le roulement d'une automobile qui amène un nouveau contingent de suspects. Parfois, c'est une voiture qui vient chercher la fournie qui comparaitra le même soir devant le « Tribunal du Peuple ». Alors, la morne hébétude de l'inculpé fait place à un réveil tumultueux de l'instinct de la vie ; à un désir passionné de se défendre, sinon de se disculper. Il ignore encore de quelle comédie il va être le jouet...

Arrêté le 17 mars 1935, notre cordonnier fut enfermé dans le « vaisseau de la mort » en compagnie d'une vingtaine de personnes qui partageaient son cachot. On le persuade tout d'abord que le tribunal l'avait condamné à mort mais qu'un des chefs de la Gestapo se chargeait de sa libération s'il consentait à dire tout ce qu'il savait concernant l'affaire Schulz.

De fait, Kippen, c'est le nom de notre cordonnier, fut conduit à quelque temps de là devant un juge qui, après l'avoir interrogé en pure perte, et pour cause, alléguant des dépositions inexistantes de témoins, lesquels affirmaient que lui, Kippen, n'ignorait rien des circonstances entourant la mort de Schulz.

Et, comme l'autre s'obstinait, on introduisit une manière de policier-boxeur qui se mit en devoir de le rouer de coups.

Cela dura deux semaines, pendant lesquelles, chaque jour, Kippen était interrogé et, à cause de ses dénégations, battu comme plâtre. Le quatorzième jour, le cordonnier fut envoyé à l'hôpital avec un œil troué, un bras cassé et deux côtes enfoncées. Ce policier devait être un rude coq. Il est vrai que les derniers temps il se faisait aider par des collègues.

Sur son lit d'hôpital, Kippen délire. Un sténographe est là qui guette ses moindres paroles. Et tout est soigneusement noté. Kippen meurt le 5 mai, mais il a laissé échappé des mots sans suite. Des mots ? Non, des noms. La Gestapo tend ses filets.

Deux parents et deux voisins du cordonnier sont incarcérés, jugés et condamnés chacun à quinze ans de détention. A toutes leurs protestations, on oppose le sténogramme. Kippen a prononcé leurs noms. Que faut-il de plus ? La preuve est faite.

Revenons à Moabit, quartier des détenus de droit commun, cette fois. Les bat-flanc des cellules ont été remplacés par des lits avec draps. Les tabourets de chêne scellés au sol, par des chaînes. On a encore installé une armoire, une étagère et une lampe électrique par cellule. Jadis, les détenus étaient vêtus de bure et chaussés de lourds sabots. On leur a offert un uniforme plus seyant et des chaussures. Des rideaux pendent aux fenêtres et la vaisselle, individuelle, est en terre cuite. Finie l'ère de la gamelle, ou plutôt non. La gamelle, le rata les sabots, les privations, c'est pour les prisonniers politiques.

— Un adversaire politique, a dit M. Goebbels, dictateur au moral du troisième Reich, c'est comme une bête faveuse : on doit l'abattre. Un criminel cause, certes, moins de préjudice à la société qu'un social-démocrate. D'ailleurs, n'est-il pas vrai que, souvent, le voleur n'est pas autre chose que le produit digne de pitié d'un monde que nous

avons combattu et que nous nous efforçons d'oublier ?

Après un tel langage, il ne nous reste peut-être plus qu'à tirer l'échelle. C'est du moins ce qu'ont dû penser, l'an dernier, les membres du Congrès international de criminalité auxquels on a distribué, à Berlin, les feuillets de cette étrange profession de foi.

Aussi bien, là ne s'arrêtent pas les initiatives de M. Goebbels. Ces estimables bandits qu'un mauvais sort condamne à la réclusion, il faut en faire de bons et loyaux nazis. A Moabit, on a résolument tranché ce problème. Des professeurs des sciences politique et raciste font chaque semaine la classe. Et les sujets particulièrement compréhensifs ne tardent pas à bénéficier d'importantes remises de peine. L'un d'eux, qui m'a permis d'orienter mon enquête de ce côté, fut même proposé par le directeur pour entrer dans les rangs de la Gestapo. Il paraît que son cas ne serait pas unique. Quant à lui, il accepta, comme de juste. Toutefois, la vérité m'oblige à préciser qu'il s'arrangea un peu plus tard pour gagner la Suisse. Ce garçon a l'honnêteté... de sa profession. Ça se rencontre encore...

Ah ! cette prison de Moabit ! On y avait enfermé un moment cinq communistes, Zimmerman, Schroeter, Schultz, Schweers et Blank, récemment condamnés à avoir la tête tranchée. On a mis deux ans pour s'apercevoir qu'ils avaient plus ou moins vaugement participé à une échauffourée. L'exécution aura lieu quand il plaira à la Gestapo de l'ordonner. En attendant, on leur fait à eux aussi le coup devenu classique du « sursis de 48 heures ».

Parfois, on arrête des gens sans savoir pourquoi. Un matin, le 18 janvier dernier pour être tout à fait précis, on amène au greffe de la prison de Stettin, quarante-cinq suspects rallés au cours d'une expédition nocturne. Parmi eux, cinq nazis pur teint, ramassés dans une boîte de nuit et un officier supérieur du 6^e régiment de la Reichswehr.

Quelqu'un de très embarrassé, ce fut notre greffier.

— Où les loger ? dit-il. Nous regorgeons de pensionnaires.

Consulté par téléphone, le chef de la Gestapo (8^e brigade) ne s'embarrassa pas pour si peu.

— Parquez-les dans la cour, répondit-il. Ce soir, nous les enverrons s'expliquer devant le tribunal.

Le tribunal, c'est lui qui le présidait. Les cinq nazis et l'officier furent acquittés. Quant aux autres, ils partageront des peines variant de un à cinq ans de détention. On les conduisit sans tarder au fort de Stepenitz.

Justice distributive. Il n'en va pas toujours aussi rapidement.

Je vous parlais tout à l'heure du jeune Willy Muth, mort en prison. Son procès est aussi celui de six cent vingt-sept hommes et femmes poursuivis en même temps que lui pour crime de « haute trahison ». Entendez par là que ces ouvriers et ouvrières de Wuppertal ont contrevenu aux nouvelles lois sur les Associations professionnelles.

Après une instruction interminable, au cours de laquelle dix détenus ont succombé aux tortures qu'on leur infligeait, treize ont été jugés en novembre, quatre-vingts en décembre, soixante-dix en janvier. Quarante-vingt-dix s'apprennent à comparaître fin avril. Le tour des autres suivra. On sait faire durer le plaisir, en Rhénanie.

Les débats ont lieu à huis clos, la nuit. Les condamnations ne sont pas publiées, on sait seulement que, dans plusieurs cas, la peine capitale a été requise. La veuve de Muth est une jeune femme de trente ans. Menacée d'arrestation, elle a réussi à se cacher chez des amis et à gagner la frontière hollandaise. Elle vit maintenant où n'importe qui peut l'interroger sur les faits que je viens de relater.

L'Allemagne a réclamé son extradition, que la Hollande a refusée. Et savez-vous sur quoi les autorités du Reich fondaient leur demande ? Sur les « intentions présumées » et sur l'état d'âme — textuel ! — de M^{me} Muth.

Cela suffit, je pense, à mettre en pleine lumière l'œuvre d'une institution policière qui n'a sans doute pas fini de faire parler d'elle, mais dont on peut bien écrire qu'on ne trouve nulle part au monde l'équivalent. En insistant davantage, j'aurais peur d'accabler le lecteur par un trop grand nombre de documents uniformément et mortellement sombres, monotones et écrasants.

JACQUES LEROUX.

PROCHAINEMENT :

RAYMONDE
Reine de Marseille

La Gestapo dispose de spécialistes pour ce que nous appellerons les « témoignages spontanés ».



Les lecteurs de « Police-Magazine » connaissent déjà les coulisses de la vie aventureuse des bookmakers. Alors que l'affaire qu'on a appelée le scandale des jeux attirait l'attention sur le monde interlope qui gravite autour des hippodromes, notre collaborateur Émile Woog leur a révélé toutes les « combines » qui fleurissent sous le couvert de l'amélioration de la race chevaline et qui permettent, ou plutôt permettent à certains policiers marrons de trafiquer de leurs fonctions.

Mais on avait tort de croire que les « books » jouissent de l'impunité et prospèrent sous la protection intéressée d'une police complaisante. En réalité, la police, mis à part les quelques indésirables maintenant « démasqués » pourchasse les preneurs de paris clandestins avec une astuce et un acharnement rares. C'est cette lutte fertile en incidents tragi-comiques qu'Émile Woog va cette fois conter ; il en montrera les difficultés, les victoires, les défaites.

Et il dira aussi, pour compléter le tableau de cette vie instable, que les books n'ont pas seulement pour ennemis ceux qui sont chargés de les traquer, mais que souvent ils se mangent entre eux, que plus souvent encore ils sont les dupes de leurs propres clients. A fripon, fripon et demi : au libre jeu de cette loi naturelle, la morale, heureusement, trouve parfois son compte.

I

La police contre les « books ».

Le métier de bookmaker est en train, lui aussi, de traverser une crise. Les décrets-lois ont fait de lui une de leurs victimes.

D'abord, les condamnations qui frappent les tenanciers de jeux de hasard non autorisés — c'est le cas — vont de deux mois à six mois de prison. Le « book » repéré par la police aura une vie impossible. Il passera son existence en prison pour peu qu'il soit pincé seulement deux fois par an.

D'autre part une prime de 25 p. 100 sera versée au dénonciateur qui l'aura fait prendre. Comme les « books » ont toujours beaucoup de billets sur eux quand ils sont « faits » — nous verrons pourquoi — les parieurs s'apercevront qu'il est plus sûr d'avoir un bon tuyau sur un bookmaker que sur un cheval.

Malgré tout, la profession est encore fort bien achalandée. Les « books » ne manquent pas. Ils font de bonnes affaires. Et ils ne sont pas tous en prison. Au fait, combien y en a-t-il actuellement à la Santé ? On ne sait guère. Mais peu. Pas une demi-douzaine. Et il y a trois ou quatre mille « books » à Paris en liberté.

Cependant, si les mesures financières du Gouvernement ont ajouté une difficulté à l'industrie des paris clandestins, l'ennemi numéro 1 des « books », c'est la police.

L'organisation policière qui est spécialement, c'est-à-dire seule, chargée de la recherche des « books » est la brigade des jeux. Elle se compose d'un commissaire, d'un brigadier-chef, de deux brigadiers et de quinze inspecteurs. C'est tout.

C'est peu pour une ville comme Paris. Surtout si l'on considère que cette brigade (comme son nom l'indique) s'occupe encore des appareils automatiques, des cercles clandestins des jeux de passe et de bonneteau, etc...

Quel travail pour vingt hommes ! Et un travail difficile ! Pour inculper un « book », il faut le prendre en flagrant délit. Il faut le pincer sur le fait. Et, pour que la preuve de son état soit faite, il faut qu'il ait sur lui une pièce démontrant sa qualité.

Les aventures des « books » et des policiers, les péripéties des combats qu'ils se livrent sont pittoresques, et vont du comique au tragique.

Si vous êtes entré quelques instants dans un petit café paisible au moment où les résultats des courses arrivent, vous avez pu voir l'agitation des clients et l'inquiétude du « book ». Pendant qu'il paie, une angoisse manifeste l'agite.

Il s'agit de ne pas être pincé ce soir, à la sortie. Et puis, il faut encore se méfier pendant le travail. Ce client inconnu qui vient d'entrer, quel est-il ? N'est-ce pas un policier ? Non. Le « book » ne le reconnaît pas. Car il connaît tous les agents et gradés de la police des jeux. Ils ne sont pas si nombreux. Il n'y a guère de changement dans leur effectif.

Pendant ce temps, les agents des jeux font leur service. Tous les soirs, vers cinq heures, ils arrivent à la Police Judiciaire.

Les agents rédigent en arrivant leur rapport de surveillance. Les brigadiers dépouillent dans le courrier les dénonciations anonymes qui signalent des « books » et des établissements où l'on prend les paris. Ils ont aussi les rapports des indicateurs.

Le chef des jeux présent, commissaire ou brigadier-chef, désigne les inspecteurs qui doivent faire l'enquête et « marcher sur l'affaire ».

C'est alors que la chasse commence.

**

Le type même du « book » qui a la « bonne vie » en même temps que la vie difficile, c'est Hector. On ne connaît guère les « books » — du moins parmi leur clientèle — que sous leur prénom.

Hector tient — il le tient encore ! — une « course par course » aux alentours immédiats de la porte Champerret. Hector est un grand garçon maigre, à l'œil noir, un œil qui sait voir autour de lui. Son élégance est discrète. Il « n'étaie pas », il n'a pas de diamant. Mais il a un compte en banque — au nom de son beau-frère, par prudence — qui est l'un des plus forts de la succursale. Et cette succursale est près de la Bourse. Sa voiture, son chauffeur, son appartement, sa villa, son petit château, tout cela est cossu, solide.

Eh bien ! Hector n'est pas heureux. Il a un terrible ennemi.

C'est l'agent L..., dit l'Arbi. L'Arbi doit son sobriquet à son origine. C'est un Algérois. Il a le teint mat. Et lui aussi, un œil vif et noir, aussi noir et aussi vif que celui d'Hector. Entre eux, c'est de la belle lutte.

Elle est célèbre dans le monde des courses, ou plutôt des coulisses des courses. J'en ai été le témoin.

Il fallait voir l'Arbi arriver tout à coup dans le café de la porte Champerret où Hector opérait il y a quelques mois. (Il a dû changer deux fois depuis.) Le jeu battait son plein. C'était entre la troisième et la quatrième course. Hector était assis à une table. Son commis à la table voisine. Le téléphoniste revenait de la cabine. Le programme était affiché. Enfin tout ce qu'il faut pour pincer l'homme en pleine action, n'est-ce pas ?

Il suffisait de voir un seul client donner un seul pari. L'Arbi commandait un bock et se mettait à lire un journal de sport. Naturellement Hector, aussitôt, ne bougeait plus. Il prenait un air indifférent. Chacun observait l'autre sans en avoir l'air. C'était du beau sport.

Mais aucun client ne quittait sa place. Tout le monde restait assis bien sagement comme dans un bon petit café tranquille.

A la fin, l'inspecteur allait carrément vers Hector :

— J'ai à te parler.
— Je vous écoute, monsieur l'inspecteur.
— Il y avait un rien d'ironie dans le ton déferent d'Hector.

la vie inquiète dorée des Bookmakers

- Tu es preneur ?
- Pas aujourd'hui, monsieur l'inspecteur.
- Ne joue pas la comédie. Je vais te « faire ».
- Pourquoi ? Je n'ai pas de tickets sur moi. Vous pouvez me fouiller.
- Je te fouillerai une autre fois.
- Ce sera la même chose.
- Bon. Je t'aurai, Hector.
- Non, monsieur l'inspecteur.
- Je t'aurai, pas plus tard que la semaine prochaine.
- Non, monsieur l'inspecteur.
- Si.

Il ne prenait même pas la peine de fouiller Hector ce jour-là. Il savait que celui-ci n'avait pas sur lui les tickets sur lesquels il notait les paris de chaque client, ni le bordereau récapitulatif qui résumait tous les tickets. Mais il ne savait pas où ils étaient cachés.

C'était simple cependant. Hector ne les prenait pas sur lui. Il avait une complice. C'était une pauvre petite vieille parieuse de soixante-dix-huit ans qui se tenait là avec son cabas. Toutes les fiches, une à une, tombaient dans le cabas de la vieille. Elle touchait trente francs par jour pour sa complaisance. Mais ce qui étonnait encore davantage l'Arbi, c'est que, tant qu'il était là, il ne voyait jamais un client donner un seul ordre de jeu. Il y avait cependant un monde fou dans ce café, et qui n'y était pas attiré par la limonade de l'établissement.

Le truc d'Hector était simple, encore une fois. Tous les clients avaient la consigne. Ne jamais parier tant que M. Louis n'avait pas joué lui-même. M. Louis ne pouvait pas passer inaperçu. C'était un homme qui mesurait plus de deux mètres. Avec cela, il avait une chevelure rouge qu'il portait en forme de flamme de punch du plus flamboyant effet. Quand il se levait, comme disait Hector, « ça se savait ». Mais, pour que Louis se levât, il fallait qu'Hector lui eût fait un signe imperceptible. Pendant tout le temps de prise des enjeux, Louis restait debout à côté de lui. Quand il y avait danger, si l'Arbi était signalé, Louis s'asseyait. Simplement. Ça suffisait. Personne ne bougeait plus.

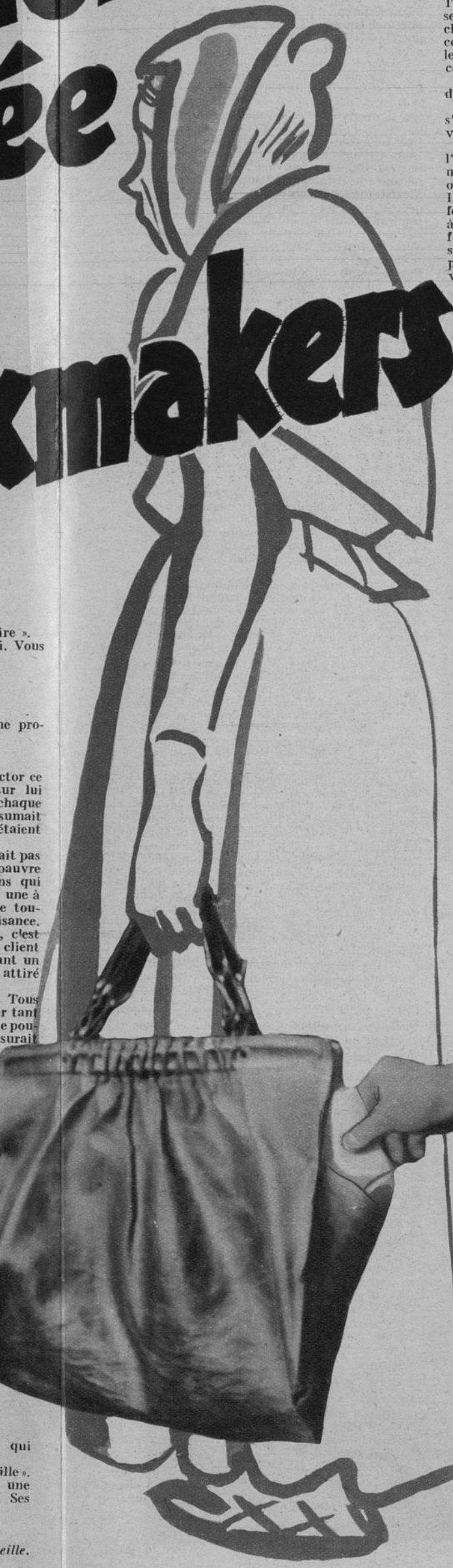
— J'ai le bon truc, disait Hector. Mais il était inquiet tout de même. Il savait bien que l'Arbi aussi avait les siens.

Des trucs, tous les inspecteurs des jeux en ont. Il y a l'inspecteur J... qui travaille « en douce ». Il fait le bon petit gars pas malin qui ne voit rien et qui prend un air un peu niais quand il se mêle d'interroger ou de sonder un « book ». Il y a l'inspecteur M... qui travaille « à la brutale ». Lui, il court droit à l'homme du premier coup, on dirait au hasard, et il l'« emballe ». C'est fait. Ça lui réussit souvent. Pas une seconde d'hésitation. Il semble deviner le moment où l'autre a les tickets et le bordereau sur lui. Et l'argent des enjeux aussi, qui est toujours saisi.

Mais l'agent L..., l'Arbi, lui, travaille « à la maquette ». C'est un procédé très peu employé. Il y faut une habileté singulière et rare de transformation. Ses collègues l'appelaient Frégolli.

Toutes les fiches tombaient dans le cabas de la vieille.

...ête et ...ée ...makers



— Je t'aurai la semaine prochaine, avait dit l'Arbi.

Hector avait placé un « guetteur » à la terrasse. Il l'avait choisi malin. C'était Henri, l'ancien « book » qui faisait le quartier du Gros-Caillou et qui venait d'être fait. Il avait « payé ». Et cher. C'était un débutant qui était « bien parti ». Mais il avait tout perdu d'un seul coup. Il portait dans son portefeuille sa fortune naissante. Tout avait été saisi. Il faut un capital pour se remettre « en route », surtout quand on change de quartier. Hector l'avait engagé comme guetteur parce qu'il connaissait bien les agents des jeux et qu'il n'était pas beaucoup connu d'eux.

Il était chargé de repérer l'Arbi et de donner l'alarme dans le café.

Le grand Louis se tenait toujours prêt à s'asseoir. Et le cabas de la vieille était ouvert en permanence.

Ce jour-là, il y avait juste huit jours que l'Arbi avait fait sa promesse. Les trois premières courses avaient été données. Un ouvrier en cote bleue était assis près de Louis. C'était un mécanicien ou un chauffeur apparemment. Il avait un sac d'outils à côté de lui. Son visage était noirci de fumée. Encore un de ces pauvres bougres saisis par le démon du jeu et qui, dès leur paye touchée (on était un samedi), s'en vont la jouer !

De fait, il s'approcha du commis, en prenant bien soin de sourire avec complaisance au grand Louis qui se tenait debout. Et il dit en présentant dix francs :

— Cinq et cinq.
— Sur quoi ?
— Sur *Flicard*.
— Qu'est-ce que c'est que ce cheval-là ?
— C'est de l'écurie de la Préfecture, lui jeta l'homme.

Et c'est seulement à ce moment qu'Hector, qui se tenait près de son commis, le reconnut.

— Cette fois, Hector, fit l'Arbi, tu es « fait ». Oh ! je sais, tu as planqué tes tickets et tes enjeux. Je ne peux pas faire fouiller tout le monde. Et puis je m'en f... Je t'ai en flagrant délit. Ça me suffit. Viens au commissariat, fiston.

— Voilà, monsieur l'inspecteur, fit Hector. Ma voiture est au garage à côté. Le temps de téléphoner à mon chauffeur. Permettez-moi de vous conduire.

Et, derrière le chauffeur en livrée — car tous les « books » ont leur voiture et leur chauffeur — l'Arbi disait à Hector :

— Je t'avais bien dit que je t'aurais.
— Vous m'avez eu une fois, monsieur l'inspecteur, vous ne m'avez pas deux !
— Je t'aurai encore.
— Non !
— Si !

Hector fut fouillé pour le principe. Rien sur lui. Mais le délit de prise de jeux était établi. Le « book » devait être poursuivi.

Les poursuites sont lentes. Il faut quelques mois avant la condamnation à l'amende. Du moins avant les derniers décrets-lois.

Dans la même salle, Hector avait repris ses affaires « course par course ». Mais il veillait. Et Henri avait été doublé d'un second guetteur. Personne n'entraînait sans être scruté.

On n'a pas toujours exactement les mêmes clients. Mais les nouveaux étaient surveillés. En tout cas, pas d'Arbi en vue et la vieille au cabas était à sa

place comme l'étaient les habitués. Les facteurs dans leur coin. En effet, Hector avait dans sa clientèle cinq ou six facteurs qui avaient la passion du jeu. Entre deux tournées, ils venaient faire une apparition au café. Ils étaient à leur place habituelle. On allait prendre les jeux pour la quatrième. Louis était debout, la chevelure flambante. Un facteur qui lisait obstinément le journal de sport déposa son enjeu : deux pièces de dix francs :

— Dix et dix, fit-il.
— Sur quoi ? fit Hector lui-même.
— Sur *Mariole*.
— Qu'est-ce que c'est que ce cheval-là ?
— Ce n'est pas un cheval. C'est moi ! C'est moi le mariole. Je te laisse tes tickets et tes enjeux. Je sais où ils sont. Je ne veux pas être trop méchant. J'ai pitié de la vieille et je veux être beau joueur.

Pour la seconde fois, Hector était « fait ».

Mais il eut un grave tort. Ce fut de ne pas suivre le conseil de l'Arbi :

— Vous m'en voulez, monsieur l'inspecteur ! avait-il dit.
— Non, je ne t'en veux pas. Mais je veux que tu t'arrêtes un peu. Tu es assez « gon-

La cachette classique était dans le pli du siège et du dossier.

flé » comme ça. Repose-toi. Ça vaudra mieux.

Hector se jugeait encore trop jeune pour se retirer. Et le métier était bon. Il garda son quartier pour garder sa clientèle. Mais il changea de café. Il fallait trouver un patron complaisant qui voulait bien risquer les poursuites avec lui, tout en recevant aussi sa part de bénéfices. Il ne trouva qu'un petit bistrot à peu près désert et qui avait pour unique clientèle quelques ouvriers d'une maison voisine en construction ; ils venaient y boire un verre de vin au comptoir.

Aussi Hector ne remarqua-t-il pas, pas plus que Henri ni que l'autre guetteur, un plâtrier tout blanc de la tête aux pieds qui vint s'installer à une petite table près du bar devant une chopine de rouge et qui retira son casse-croute de sa musette.

La séance allait finir. C'était la dernière course. Le commis venait de dire :

— Personne n'en veut plus ?
— Est-ce qu'il est trop tard ? demanda l'ouvrier avec un bel accent limousin.

— Ça va, je me rends ! gémit Hector. Cette fois-ci, vous me cherchez, monsieur l'inspecteur.

— Et je te trouve !
Hector, une fois de plus, fut emmené au commissariat. Mais c'est encore en vain qu'il fut fouillé. Il avait trente-six francs sur lui, pas de tickets et pas d'enjeux.

— Dans ce cas, dit l'Arbi, je te ferai encore. Je te veux avec ton fric, cette fois.

— Oh ! pour ça, monsieur l'inspecteur, vous pouvez toujours courir.

— Eh bien ! je courrai... et je t'attraperai.
— Non !
— Si !

Par exemple, l'Arbi ne comprenait pas où avaient été mis les tickets et les enjeux. Il avait vu, tout l'après-midi, Hector les fourrer dans sa poche de pardessus. Il ne

savait pas que le pardessus avait une ouverture habilement ménagée, qui ne correspondait à aucune poche, et qui permettait à Hector de fourrer enjeux et tickets entre le dossier et le siège de la banquette. A peine avait-il quitté sa place derrière l'inspecteur qu'Henri abandonnait la terrasse et venait chercher les papiers et le magot.

Hector résolut de ne pas se laisser attraper par l'inspecteur. Pour cela, il jugea prudent de suivre son conseil. Il ne se retira pas, mais il passa l'affaire pour quelque temps à un ami, un homme sûr, Eugène, un vieux renard du métier qui avait fait de mauvaises spéculations après avoir gagné beaucoup d'argent et qui voulait se « refaire » un peu.

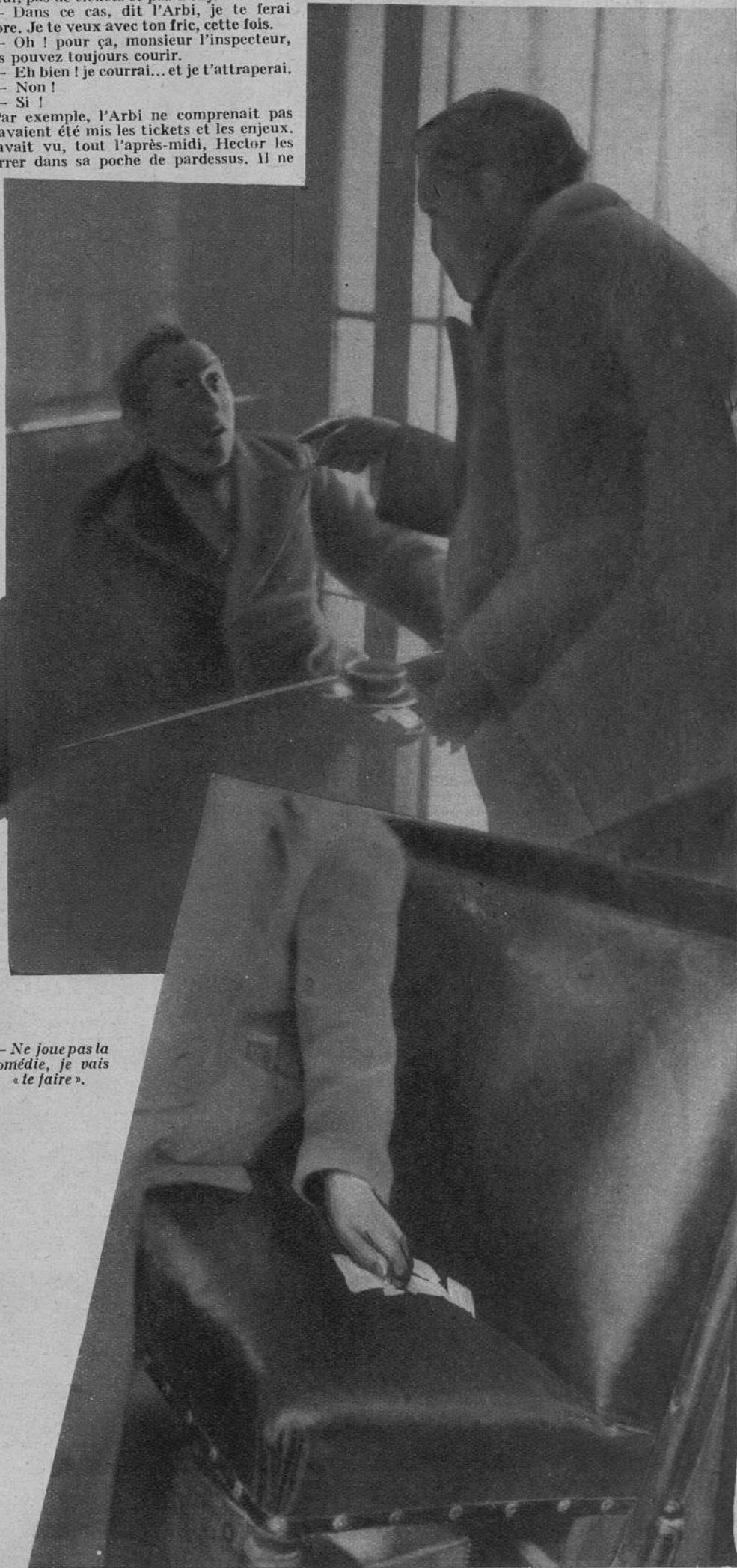
Il remplaça Hector. Lui aussi, il avait le pardessus qu'Hector lui avait repassé avec l'affaire.

Hector l'avait soigneusement « affranchi » sur sa clientèle. C'est-à-dire qu'il lui avait montré tous ses habitués.

— Ne te « goure » pas, lui avait-il recommandé. Reluque bien mes facteurs. Et fais « gaffe » sur les plâtriers de la maison en construction.

— Et celui-là ? lui dit Eugène, en lui (Suite page 15.)

EMILE WOOD.



— Ne joue pas la comédie, je vais « te faire ».

LES RAVAGEURS DE LA MER

Un jour d'hiver, me trouvant pour quelque temps à Toulon, je m'amusa à flâner sur le marché. Rien n'est grouillant de vie comme un marché, surtout quand le ciel bleu du Midi met de la joie dans les âmes et qu'un léger soleil rend plus vives les couleurs.

Soudain, la réflexion d'une ménagère me fit dresser l'oreille :

— Je n'en veux pas, disait-elle, de vos poissons ! Ils ont tous le ventre ouvert. Là-dessus, comme toute bonne marchande de marée qui se respecte, la vendeuse éclata en imprécations. L'autre, stoïque sous la bordée d'injures, haussa les épaules et poursuivit sa route. Je la rejoignis, m'excusai de l'aborder et lui posai la question qui me brûlait les lèvres : — Comment se fait-il en effet que toutes les plus belles pièces qui figuraient sur l'éventaire de la poissonnerie avaient le ventre crevé ?

La ménagère me regarda :



Ils se servent de cheddite, de dynamite ou même de grenades.

— Si vous étiez d'ici, me dit-elle, vous sauriez que telle est la marque des ravageurs de la mer.

Je ne pus m'empêcher de sourire. Pour une simple rascasse, ces mots me semblaient bien solennels : ils rappelaient plutôt les expéditions des pirates de l'île de la Tortue que les innocentes pêches en Méditerranée. Mais mon interlocutrice, elle, n'avait pas envie de rire :

— Ces gens-là, poursuivait-elle, sont la plaie de la côte. Si vous voulez vous rendre compte, allez donc vous promener un jour du côté du cap Garonne, par exemple. Alors vous comprendrez.

J'ai suivi le conseil de l'acheteuse de marée. Et j'ai compris...

Le cap Garonne dresse ses hautes falaises, quasi désertes, entre Toulon et Carqueiranne. Il n'y a là que des hameaux : Canebas, Maillebleu, le Pradon. Population agricole, qui tourne le dos à la mer...

Quand j'y arrivai, le soleil était déjà bas et ses rayons obliques faisaient étinceler la mer comme les robes de lamé que portent, le soir, les jolies femmes. Au large, un canot filait doucement.

Je ne tardai pas à être intrigué par le manège de cette barque dont j'entendais ronronner le moteur. Distinctement, se découpant sur l'horizon clair, j'apercevais trois hommes à bord : l'un s'occupait du moteur, l'autre tenait la barre, le troisième, à l'avant, se penchait de temps à autre sur l'eau.

Tout à coup, la pétarade du moteur s'accroût, l'embarcation fit un saut en avant et, à toute allure, fila sur les vagues. En même temps l'homme de la proue avait lancé un objet dans l'eau. Intrigué, j'attendais... quelques secondes s'écoulèrent, puis j'entendis un sourd grondement qui venait du large ; rien ne bougea à la surface de la mer, mais le canot fit un grand cercle et, un instant plus tard, il tournait doucement à la place qu'il avait précédemment abandonnée.

Cette fois, l'homme de l'avant tenait une époussette et, de nouveau penché sur l'eau, semblait à grands coups écumer les vagues. De son engin, de temps à autre, un rayon de soleil faisait jaillir des éclairs :

— Des poissons ! m'écriai-je. Ils pêchent à l'explosif !

Je voyais à l'œuvre les ravageurs. De retour à la ville, j'allai m'installer dans un bar de pêcheurs et, quelques verres de rhum m'ayant mis au mieux rapidement avec deux ou trois membres de l'équi-

page d'un chalutier, j'appris bientôt tous les secrets de cette illégale industrie :

— Ces vauriens, me dit un des marins, se servent de cheddite, de dynamite ou même de grenades qu'ils parviennent à se procurer le diable sait comment.

L'engin qu'ils utilisent n'explose pas immédiatement au contact de l'eau. Lentement, en fusant, il descend vers les profondeurs. Curieux (c'est un ravageur qui me l'a cyniquement avoué), des loupes se précipitent, viennent flairer cette chose étrange. Serait-ce bon à manger ? Puis,

après six ou sept secondes, une détonation sourde retentit, pas très violente, qui ne soulève pas de gerbe d'eau, mais un simple remous, tandis que des milliers de bulles tournoient et viennent crever à la surface.

Quand les ravageurs reviennent sur les lieux de leur brigandage, c'est une vision de catastrophe ; des milliers de milliers de poissons sont là, ventre en l'air, agités des derniers soubresauts d'une vie expirante. Il en est des petits, des moyens, des gros, de toutes espèces, de toutes couleurs. Si ceux qui se trouvaient cachés sous les rochers, comme les murènes ou les congres, ne remontent pas, ils n'en sont pas moins « défuntés » dans leur cachette : ils serviront de déjeuner aux crabes !

« En quelques secondes, ainsi, dans un rayon étendu, la mer a été littéralement dévastée.

« Parmi les poissons qui se trouvaient assez loin pour échapper au désastre, beaucoup, touchés malgré tout, s'efforcèrent de fuir. Ils monteront à la surface pour éviter l'asphyxie et lutteront le plus longtemps possible. Il n'est pas rare de se trouver ainsi en présence, entre deux vagues, de magnifiques bêtes qui bataillent contre la mort, et qui se laisseront saisir sans pouvoir se défendre.

« Trois jours après un dynamitage, on en rencontre encore !

— Je croyais que les poissons n'étaient pas tués, mais que la commotion les étourdissait seulement et rendait ainsi leur capture plus facile.

— Pensez-vous ! L'explosion provoque dans l'eau un changement de pression brusque et la vessie natatoire du poisson éclate. Souvent même l'animal a le ventre fendu d'un bout à l'autre.

« Quelques expéditions de ce genre, et une côte est dépeuplée pour longtemps. En effet, le poisson qui a été seulement « secoué » par la détonation s'empresse de fuir vers des endroits plus accueillants. Une calanque dynamitée une fois en a pour un an... »

En prononçant ces derniers mots, mon interlocuteur eut dans les yeux une flamme de colère. Brusquement, il assena sur la table un violent coup de-poing qui fit trembler les petits verres :

— De la mauvaise graine comme ça, que je vous dis, c'est la ruine de tous les pêcheurs honnêtes. Nous encore, avec nos chalutiers, nous allons au grand large, sur les fonds sablonneux, mais les petits pêcheurs de la côte qui gagnent leur vie avec leur barque sont quasiment réduits au chômage.

« Tenez, le patron Joseph vous en parlera savamment. »

Le patron Joseph, un petit homme râblé, entra dans le bar. Il vint s'asseoir à notre table et ne se fit pas prier pour se répandre en explications et en malédictions contre les ravageurs :

« Je n'en veux pas de vos poissons ! Ils ont tous le ventre ouvert. »



— Toutes les calanques où jadis en une heure on avait ramassé de quoi faire dix bonnes bouillabaisse, vous n'y pêcheriez même pas de quoi remplir un aquarium à poisson rouge !... Si l'administration ne peut pas nous protéger, nous finirons par faire notre justice nous-mêmes !

— Mais la côte n'est donc pas surveillée ?

Le patron haussa les épaules avec rage : — Prenez le cas de Carqueiranne. Sur quinze kilomètres de côte au bas mot, un seul garde-pêche. Il y en avait deux autrefois. Pour raison d'économie, on a supprimé un de ces modestes auxiliaires de la justice. Le garde-pêche qui reste habite Giens. Pour circuler le long d'une côte aride, à pic, absolument sauvage, il n'a qu'une bécanne ! Totalement inutile puisqu'il n'existe que des sentiers de chèvre.

« Ce n'est pas une bicyclette qu'il lui faudrait, mais un bateau.

Pas de bateau, quand il faudrait une vedette rapide, montée par des hommes décidés et armés jusqu'aux dents ! Des hommes qui disposeraient d'une mitrailleuse ou d'un canon de 37, pour obliger les bandits à stopper... »

Quand par hasard, avec sa bicyclette, on voit arriver notre homme au Pradet, à La Garonne ou ailleurs, sa présence est immédiatement signalée. Un mot d'ordre mystérieux passe de bouche en bouche. Tant que le garde-pêche sera là, pas d'explosifs, pas de dynamiteurs : d'honnêtes pêcheurs à la palangrotte ou au « rusquier ».

Mais dès que cahin-caha, à vélo, ce fonctionnaire regagnera son poste et sa maison, il pourrait, prêtant l'oreille, entendre au loin des grondements sourds... Ce sont ces messieurs qui recommencent.

Et puis la politique s'en mêle. Un jour le garde s'était embusqué dans les rochers de Maillebleu. Il surprit un homme qui lançait dans l'eau des grenades de guerre. Il s'élança rattrapa le brigand et le conduisit au poste. Flagrant délit : son affaire semblait claire...

Mais le même soir, au téléphone, la belle voix d'un édile influent réclamait la mise en liberté du coupable, agent électoral de qualité. Le maire, à cette injonction qui allait de la prière à la menace, pouvait-il répondre par une fin de non recevoir ? Peu de temps plus tard, les portes du violon municipal s'ouvraient devant le délinquant qui prenait aussitôt la poudre d'escampette. Et, très paternellement, on fit savoir au garde-pêche « de ne pas confondre, dans un zèle louable, mais dangereux, les malfaiteurs avec de paisibles citoyens. » Pour peu, on eût exigé des excuses !

Toutes ces raisons font que les pêcheurs du littoral menacent de se venger sur ceux qui leur enlèvent impunément leur gagne-pain. Et, derrière eux, il y a les marchands d'articles de pêche, qui voient leurs affaires baisser. Il y a aussi les syndicats d'initiative, qui très habilement avaient commencé à déclencher une campagne en faveur des grandes pêches d'amateurs sur la côte d'Azur, afin d'attirer en Méditerranée les riches amateurs qui ont coutume d'aller pêcher le saumon en Ecosse.

— Et qu'y voyez-vous comme remède ? demandai-je aux pêcheurs.

— Il y en aurait un simple, répondirent-ils d'une seule voix. La Marine, par exemple, dispose de vedettes ultra-rapides qui

Quelques expéditions de ce genre, et une côte est dépeuplée pour longtemps.



servent à repêcher les torpilles. Elles ont besoin d'être très rapides parce qu'une torpille lancée par un bâtiment en exercice coule cinq minutes après qu'elle s'est arrêtée; et elle vaut vingt-cinq mille francs.

Pourquoi ne pas mettre de temps en temps ces bateaux de reconnaissance à la disposition des gardes-pêche pour quelques tournées? Ces vedettes sont à Toulon, à cinq ou six kilomètres seulement des « terrains de chasse » des ravageurs. A Marseille, l'Administration des douanes en possède aussi. Que ne les utilise-t-on pour poursuivre les pirates en plein travail?

— D'autre part, dis-je, tous les acheteurs pourraient refuser les poissons au ventre crevé.

Et je racontai mon aventure du marché. Tous les assistants approuvèrent fort la ménagère qui, le matin, m'avait révélé l'existence des ravageurs.

Evidemment il est temps d'agir. Sinon la situation pourrait se dénouer par de graves bagarres. Si l'on n'y prend garde, le sang pourrait bien couler un jour prochain sur la côte d'Azur.

Trop d'indésirables se sont installés sur la Côte et vivent sur elle comme en pays conquis. Quand ils se contentent de travailler un jour sur trois, cela peut passer; mais, quand ces étranges businessmen mettent en vente des moules arrachées à la coque de cuivre de vieux bateaux, quand ils dynamitent le bord de mer, quand ils enlèvent l'enfant du docteur Malméjac ou encore assaillent un encaisseur, cela passe les bornes!

Un pêcheur m'a dit encore: — Tous les gens qui exploitent des carrières dans la région vous le diront: « On ne cesse de nous barboter dynamite, cheddite, nitro-glycérine, même! » Aux usines d'explosifs installées en pleine Camargue, la même antienne: « Constamment des cartouches disparaissent ».

Est-ce pour fabriquer des bombes? Nullement. C'est pour aller à la pêche... Et je pensai à tous ces individus fouches qui, à Toulon et à Marseille, vivent sans moyens d'existence bien définis. Champions du système D et de la rapine...

Se disant chômeurs, ils mendient et au besoin menacent. C'est en ce moment la plaie dans toutes les villes du littoral: on rencontre des bandes d'hommes jeunes, sentant le vin à dix mètres, qui s'efforcent d'arracher des aumônes, notamment aux femmes seules qu'ils rencontrent sur la route. Chômeurs? Surtout des gars qui n'ont aucune envie de travailler.

Souteneurs? Ils le sont à l'occasion. A la solde des fomentateurs de troubles? On l'a vu lors des émeutes. Cambrioleurs? Pas de rubrique plus importante que celle des vols quotidiens, aux journaux des Bouches-du-Rhône, du Var ou des Alpes-Maritimes!

Mais, par-dessus tout, ravageurs! Pourquoi se donner de la peine, passer des nuits en mer, affronter la bourrasque, tirer des filets avec le bout des doigts gelés, quand il est si facile, avec quelques cartouches de dynamite, de dévaster en un rien de temps une calanque?

Pour réaliser quelques économies, l'Administration va-t-elle abandonner la côte à ces individus sans aveu, va-t-elle réduire des centaines de pêcheurs à la misère, et des milliers d'amateurs de la gaule aux mornes plaisirs du jeu et du bistrot?

JACK SCREEN.

Tempête sur le Barrio Chinio

(Suite de la page 5.)

Puis, parfois, malgré l'interdiction du règlement, on voit un homme suivre une femme et s'engouffrer furtivement à sa suite dans une cabine de bain.

La loi est sévère pour ceux qui se font prendre sur le fait. Mais les deux ou trois gardes civils qui surveillent la plage ne peuvent avoir les yeux partout et il n'est pas impossible de trouver des complicités auprès des garçons de l'établissement.

Je reconnaissais, cramponnée à la corde et éblouée par les vagues, une des « poules » de la Criolla.

Je la désigne à mon compagnon:

— Elle me rappelle quelque chose, cette même... Je crois que c'est elle, avec une copine, qui a été condamnée le mois dernier pour outrage public à la pudeur sur la plage.

— Qu'a-t-elle fait?

— Je ne sais plus. Rien de bien grave, sans doute. Mais, avec la loi actuelle, il ne faut plus rigoler, même sur le bord de la mer... Avec tout ça, « ils » en arriveront à tuer Barcelone, au lieu d'y attirer le touriste!

Je ne réponds pas, trop occupé à regarder les mines touchantes de deux petits « novios » (nouveaux mariés) blottis l'un contre l'autre. Et ce spectacle, joint à l'air pur qui vient du large, chasse d'un seul coup de mon esprit tous les souvenirs pestilentiels de l'ancien Barrio Chinio...

J. B.

UNE PITCEUSE AVENTURE

(D'un de nos correspondants. — Detroit, Amérique.)

EDWARD Lickwalla, jeune ouvrier d'une manufacture de chaussures, habite Detroit. C'est un garçon de vingt ans, à l'esprit aventureux, qui souffre d'un mal très commun à la jeunesse américaine. Il estime que ses gains sont loin d'être en rapport avec ses capacités, et que l'on a tort, du haut en bas de l'échelle sociale, de préférer l'expérience à la fougue, la raison à l'emballement.

Edward Lickwalla, dont le grand-père était lithuanien, a senti naître en lui ces idées de grandeur depuis le jour où son père mourut. Il sentit, en revenant des obsèques, que désormais il était promis à de grandes choses, et que la direction de la maison lui revenait de droit. La maison? Une bicoque où sa mère, Mary Lickwalla, une brave femme qui toujours mena sa vie droite, se défend péniblement contre la misère et donne le change aux voisins à force de propreté et de minutie.

Edward, pour « faire » plus vite de l'argent, a songé à devenir gangster, avec deux ou trois petits gars de sa connaissance. Lâcher l'alène et le fil poissé pour la grande aventure de la rue, c'est tentant. Mais à Detroit, cité industrielle souvent secouée par les grèves, la police veille; et les murs de la prison ont un aspect résolument rébarbatif.

Pour contenter cet éternel besoin de pécune qui le tourmente (et encore plus depuis qu'il a une petite amie qu'il faut conduire au cinéma), Edward a songé alors à se faire un professionnel du kidnapping. Enlever quelque enfant de haut personnage, ça peut rapporter gros. Mais il ne faut pas rater son coup! Depuis la loi Lindbergh, ce crime, — même s'il ne s'accompagne pas de violences graves, — est puni... de l'emprisonnement à perpétuité. Ces choses-là font réfléchir. Après avoir envisagé quelque temps l'éventualité du succès... et de l'insuccès, Edward s'est persuadé, en lisant un magazine, que seuls réussissent les criminels qui font leur route seuls et sans complice. Du kidnapping sans complice, c'est impossible. Le jeune cordonnier trouvera autre chose.

Longtemps, Kidwalla chercha. Puis, — les méthodes étant toujours et partout les mêmes, — il revint à la plus simple. Près de Detroit habitent les Ford, le vieux magnat de l'automobile. Edsel Ford, fils du milliardaire, est un jeune homme. Pourquoi ne pas envoyer à Edsel la lettre archi-classique: « Si vous ne mettez pas cinq mille dollars dans le tronc de tel arbre, mercredi soir, vers neuf heures, vous mourrez ».

Cette façon de faire offre des tas d'avantages. Ou bien le personnage visé cède, apporte l'argent, et l'on peut recommencer quinze jours plus tard; ou il ne bouge pas, et l'on fait chou blanc.

Une troisième hypothèse: que la police soit prévenue et cueille l'escroc? Oui, évidemment. Mais il suffit d'être malin, de ne pas se montrer trop vite, d'attendre, caché dans un buisson, la suite des événements...

Edward Lickwalla, après avoir annoncé à sa mère qu'il aurait bientôt une auto et elle un poste de T. S. F., écrivit la missive. Tranquillement, de sa propre main et sans trop déguiser son écriture... Il s'estimait malin, plus que les plus malins! Il mit, ceci fait, la lettre à la poste et attendit.

Il avait choisi un arbre épatant, au milieu d'une plaine. De toutes parts, on pouvait voir venir; et une haie de sureaux permettait de se dissimuler. Au jour dit, avec une bonne heure d'avance, Edward s'installa dans le buisson. Il avait un revolver en poche, un masque de carnaval, et des papiers d'identité dérobés, durant son sommeil, à un camarade d'atelier.

Edward attendit. Les minutes lui paraissaient affreusement longues, tandis que tombait le jour. Les cris aigres des oiseaux de nuit le faisaient frissonner. Il n'était pas brave et regrettait presque son acte. Pauvre gangster de carton!

— Vers neuf heures, — l'heure fixée par la lettre, — Edward Lickwalla vit soudain s'avancer une forme sur le chemin. Il ne connaissait pas, bien entendu, Edsel Ford. Mais, dans sa naïveté d'apprenti criminel, il ne douta pas une seconde de l'identité du personnage. De fait, il s'agissait d'un jeune homme, taillé en hercule, dont les vastes épaules emplissaient un raglan de couleur grise.

A pas rapides, l'inconnu alla jusqu'au tronc d'arbre. Il sortit de sa poche une enveloppe cachetée, la déposa dans une fente de l'écorce, puis s'éloigna sans se retourner. On entendit décroître le bruit de ses pas. Plus rien...

Edward, dans sa cachette, se retenait



pour ne pas bondir de joie. C'était fait. Il était riche! Comme c'était simple, lorsqu'on savait s'arranger! Bien bêtes, vraiment, ceux qui restaient pauvres, qui tiraient le diable par la queue toute la vie...

Il attendit un long instant, toujours l'oreille au guet, le cœur battant dans sa poitrine. Maintenant la nuit était tout à fait venue. Au loin, les klaxons des autos semblaient d'eux-mêmes s'ouater dans la brume.

Edward entendit, avec les ténèbres venues, s'éveiller un monde nouveau. Dans l'air croisaient des papillons de nuit et des bourdons; des rats — ou peut-être des lapins? — secouèrent devant lui les herbes; le cri mélancolique d'un grillon s'éleva.

Alors, cuirassé d'espoir, Edward sortit de sa cachette en courant. Il alla droit à l'arbre mort où attendaient les merveilleux cinq mille dollars dans leur enveloppe. Il arriva tout près, tendit la main...

Alors, il ne sut pas très bien ce qui lui arriva, comme si, dans un match de rugby, on l'eût brutalement plaqué aux jambes! Il se retrouva le nez dans la poussière, les deux chevilles broyées dans un étai. En même temps, de tous côtés, des policiers accouraient vers lui.

Edward porta la main à ses jambes. Une grosse corde les entourait, une corde que quelqu'un tirait, on ne savait où, dans le noir.

— Mains en l'air! crièrent les policemen. Et ils se mirent à rire, tous ensemble, entourant leur captif. L'un d'eux se baissa, et, d'une main exercée aux fouilles, se saisit de l'arme qu'Edward, dans son désarroi, n'avait pas songé à utiliser.

Un chef arriva et dit: — Décidément, ce coup du lasso, ça ne rate jamais. Mettez les menottes au gars et emmenez-le. Extorsion de fonds? C'est un coup de deux ans.

Puis, s'adressant au cordonnier penaud: — Crois-tu que ce soit malin, ce que tu as fait là? Tu pensais que le fils de Ford allait te faire ce cadeau-là? Tu es plus naïf que dix gars de l'Ouest réunis, tiens!

Un instant plus tard, au poste, Lickwalla allait, en surprenant une conversation, savoir ce qu'était « le coup du lasso ».

Comme l'eût de Christophe Colomb,

simple comme tout, et irrésistible. Mais il fallait y penser...

La police, prévenue de l'endroit où l'escroc doit recevoir l'argent, y dispose quelques heures plus tôt une corde longue et fine, terminée par une boucle et un nœud coulant. Quand on ignore de quel côté doit déboucher le malfaiteur (ce fut le cas pour notre homme), quatre lasses sont ainsi installées sur le sol, puis recouverts d'un peu de terre. Ils encerclent l'arbre, de tous côtés. L'autre bout de la corde, à cinquante mètres de là, quelquefois plus, est tenu par un policier solide.

Quand on voit s'avancer vers l'enveloppe (qui ne contient que des vieux journaux, inutile de le préciser), celui qui prétend s'en emparer, on le laisse s'approcher. Puis, quand on pense que l'homme est à l'intérieur du nœud coulant, le policier, assujettissant la corde à son poignet, s'élançait droit devant lui. Sous la brusque secousse, le lasso jaillit de la terre, la boucle se serre autour des jambes du malfaiteur, qui est couché au sol en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Il est dès lors quasi-incapable de résister; et l'on peut s'approcher de lui.

La police américaine use énormément du « nœud coulant enterré ». Notamment dans tous les cas où il faut capturer un malfaiteur dangereux dont on connaît le repaire. Pendant l'absence du bandit, on installe le lasso: quand celui-ci, sans méfiance, veut rentrer chez lui, il est « cueilli » au vol, sans avoir le temps de réaliser ce qui lui arrive. Dans le cas d'un gaillard qui saurait jouer du revolver ou du couteau, la tactique est à peine plus compliquée. Les policiers se mettent à trois ou quatre pour tirer sur la corde et traînent le bandit sur le sol. Cela suffit à l'empêcher de se servir de ses armes.

Edward Lickwalla, de toute façon, n'a pas été heureux pour ses débuts dans la grande armée « en marge ». Il va être condamné, sa seule chance pouvant être celle d'un sursis, à dix-huit mois de prison au bas mot. Tout dépend si le tribunal relèvera contre lui l'inculpation d'extorsion de fonds, ou simplement de tentative d'extorsion...

C'est ce que, sur notre cliché, la malheureuse mère du jeune homme demande anxieusement à un reporter... qui ne peut guère la rassurer!

Le Gang exécute...

La mort de Louis Leplée est le type du drame de Paris la nuit. La lumière de la justice et non pas celle des bars, des réverbères, des discrets bistros, des éclairages *a giorno* des restaurants à la mode, a soudain projeté ses feux indiscrets en tous sens, de Montmartre aux Ternes, des Champs-Élysées à Montparnasse, faisant apparaître quelle promiscuité étrange existe entre tous les milieux où l'on s'amuse. Le film de cette enquête établit des oppositions surprenantes, les péripéties s'y déroulent tour à tour et dans un enchaînement d'une logique inattaquable de la haute noce à la pègre, des milieux spéciaux au milieu tout court... ronde infernale au son des jazz et des accordéons, des rires et des coups de revolver.

Rappelons tout d'abord les circonstances exactes de l'assassinat.

Dimanche soir, le Gerny's est comble. Des personnalités du Tout-Paris sont là. Quinze millions de bijoux étincellent aux poignets de jolies femmes, sur les gorges demi-nues.

— Quelle belle salle! ne peut-elle empêcher de s'exclamer Leplée.

Il y a Edmonde Guy, il y a Suzy Prim, il y a Jean Tranchant et combien d'autres.

On danse, on chante. La môme Piaf, dans son répertoire des chansons des rues avec ses gestes de petite fille battue, de gosse pâle poussée d'entre les pavés, émeut cette clientèle ultra-chic que ce souffle venu des faubourgs fait agréablement frissonner.

Laure Jarny, ex-reine des Six Jours, avec sa grâce et sa bonne humeur passe de table en table avec un mot gentil aux unes, une répartie plaisante aux autres. Elle seconde Leplée, animateur bonne enfant.

L'orchestre entame: « Tout va très bien, madame la marquise ».

Tout va très bien? Ces rires, ce champagne, cette satisfaction un peu bruyante, l'éclat des lumières, n'est-ce point plutôt une façade, un écran, une illusion qui voile le derrière du décor où se jouent les sombres drames?

A trois heures du matin, le dernier client parti, Louis Leplée, à son tour, quitte le restaurant. On le voit dans la nuit noire relever le col de son pardessus et s'en aller doucement vers les Champs-Élysées, à la recherche d'un taxi. Voilà la silhouette d'un homme fatigué.

Le sourire de bon aloi, le sourire commercial a quitté ses lèvres pour un pli amer.

Leplée sait qu'il court un danger. Il est inquiet... Ah! s'il pouvait quitter Paris pour toujours... fuir!...

Maintenant, il est chez lui, dans son petit appartement de l'avenue Wagram. Il se couche... Dormir... oublier...

Bientôt, il sombre dans un lourd sommeil et déjà l'aube pointe.

A 8 h. 30 du matin, le lundi matin donc, la porte grince, M^{me} Secchi, la femme de ménage, tâchant de faire le moins de bruit possible, pénètre dans l'appartement, accompagnée de sa fille.

C'est une brave femme aux cheveux blancs et au parler pittoresque, parsemé d'expressions piémontaises.

Elle prépare le petit déjeuner, époussette ici et là; ses moindres gestes sont étudiés, il s'agit de ne pas éveiller le maître.

A 9 h. 30, sa fille la quitte pour rejoindre son bureau. L'appartement est au sixième, M^{me} Secchi descend par l'escalier et, à hauteur du quatrième, croise quatre hommes.

Ils sont jeunes, mis avec correction. Elle en remarque un spécialement, il est petit, vêtu d'un complet marron. Son



Thérèse Secchi, la domestique de Louis Leplée.

visage est pâle avec des pommettes saillantes, il est brun et porte des pattes.

« Chez qui vont-ils? » pense-t-elle et elle continue son chemin.

Arrivés au sixième, les quatre hommes s'immobilisent, l'un d'eux frappe à la porte. Il ne doit point ignorer les usages de la maison, car, autrement, il aurait tout simplement sonné, mais, répétons-le, il sait que les familiers frappent, histoire de ne point réveiller Leplée.

M^{me} Secchi donc vient ouvrir.

— Vous désirez?

— M. Leplée...

Elle n'a pas le temps de répondre. D'une forte poussée les quatre hommes ont pénétré dans le vestibule. La femme de ménage a déjà un revolver braqué sur elle.

— Pas un mot... ou on te brûle.

Que faire? Ils font reculer la femme jusque dans le salon et là l'immobilisent. Bâillon sur la bouche — un bâillon tout exprès confectionné avec un tampon d'un léger anesthésiant — pieds et mains ligotés, la malheureuse gît plus morte que vive sur le divan.

Et les quatre hommes se dirigent vers la chambre de Leplée. Tout cela se joue sur un rythme accéléré.

M^{me} Secchi ne voit pas, mais elle entend. Elle perçoit ces deux phrases:

— On l'a eu!... T'es brûlé... Tu ne nous aura plus.

Et Leplée, qui a été réveillé de trois coups portés avec le canon d'un revolver, a le temps de s'exclamer:

— Ah! les s.....!

C'est tout, c'est fini.

Un coup de feu a claqué. Il a été tiré à bout portant. Il a entraîné une mort foudroyante...

Exécution est faite.

Les quatre hommes désormais s'empressent de tout bouleverser dans la chambre, de fouiller les meubles et de jeter à terre leur contenu.

Ils cherchent l'argent.

Où est-il?

Las de vaines recherches, l'un d'eux retourne près de la bonne et la débâillonne un instant.

— Dis-nous où est la « platine », l'argent, ou on te brûle.

La malheureuse s'écrie: — Il n'est plus ici, je vous le jure; il est à la banque.

Que faire? Faut-il une nouvelle victime? Un instant encore, les bandits fouillent. M^{me} Secchi entend:

— Allons! « Joul... », c'est bientôt fini?

Et les quatre hommes disparaissent, ferment la porte. Ils sont restés près d'une demi-heure.

Ils abandonnent sur le terrain de leur exploit un autre bâillon préparé comme le premier, un bâillon sans doute destiné à la fille de M^{me} Secchi, un masque et des trousseaux de clé dont ils n'ont eu que faire puisque tous les meubles étaient ouverts.

Sur le pas de sa porte, la concierge les voit passer et sortir. Ils ont l'air calmes et tranquilles.

L'éveil n'a pas été donné, le coup de feu n'a pas été entendu, car, au-dessus et dessous de chez Leplée, les ménagères au moment du drame faisaient marcher leur balai mécanique. L'alerte ne sera donnée qu'une heure plus tard, lorsque M^{me} Secchi, s'étant débarrassée des liens qui entravaient ses pieds et ayant ouvert la porte de l'appartement par des poussées de sa tête bâillonnée sur le loquet, aura été découverte par M^{lle} Mireille Saunier.

Tel est le drame.

Ceci mérite quelques considérations.

Tout d'abord, répétons-le, les bandits connaissaient les aîtres de la maison; deuxièmement, ils n'ignoraient pas la présence de 20 000 francs dans l'appartement.

M^{me} Secchi, très courageusement, avait pertinemment menti, puisque c'était elle-même qui, deux jours auparavant, avait caché l'enveloppe contenant les 20 billets. Vingt billets représentant la commission touchée par Louis Leplée pour avoir fait vendre un appartement de 150 000 francs.

Or Louis Leplée était d'ordinaire assez démuné d'argent. Comment les bandits ont-ils su que, précisément ce jour-là, Leplée possédait une somme pareille? Il ne fait aucun doute en effet que c'est la présence de cette petite fortune qui leur a fait choisir ce moment là pour accomplir leur crime.

Au demeurant, s'ils n'avaient eu pour idée que d'exécuter le cabaretier, il aurait été plus simple pour eux de l'abattre en pleine rue, une nuit où il rentrerait seul.

Par qui ont-ils été renseignés? Par quelqu'un certainement qui touchait de très près Louis Leplée. Complice volontaire ou involontaire?

Enfin, pour en terminer, faisons valoir qu'il ne paraît pas s'agir là du crime commis par un ennemi personnel de Leplée qui, pour l'occasion, se serait fait accompagner par trois comparses.

Quoi qu'on en ait dit, l'affaire Leplée, n'est pas l'affaire Dufresnes. L'affaire Leplée correspond plus à une vengeance, une histoire d'argent qu'à l'issue tragique d'une aventure d'un genre spécial.

Une exécution comme celle-ci, un crime aussi froidement commis ne sent ni la fébrilité, ni la nervosité. C'est le crime d'hommes résolus, c'est le crime de véritables tueurs.

Au reste, pour preuve qu'il ne s'agissait pas de la vengeance d'une seule personne, rappelons que les bandits ont parlé pour l'ensemble, ils ont dit: « nous ».

Et Leplée a crié: « Ah! les s..... » et non « Ah! le s..... ».

Déduction qui paraît logique pour le moment, l'assassinat de Louis Leplée n'est point le fait d'un crime de mœurs spéciale mais le fait d'un drame du milieu!

Procédons par ordre. Nous connaissons désormais le drame dans sa description, nous avons vu Leplée dirigeant gaiment, obligatoirement gaiment, son restaurant des Champs-Élysées. Suivons le maintenant dans sa vie courante.

Louis Leplée dispensateur des plus cotés de la joie parisienne, amicalement connu de tout ce que la capitale compte de gens qui s'amuse, n'était point toujours en contact seulement avec ces clients de haut bord.

Levé vers les midi, il déjeunait d'ordinaire chez lui, recevant des amis intimes, des artistes notamment. Déjeuners cordiaux et de bons camarades... déjeuners qui s'achevaient d'ordinaire assez tard. Dans le courant de l'après-midi, il passait au Gerny's. Préparation des exhibitions, des tours de chants, auditions d'artistes... coup d'œil du maître avant l'ouverture du soir.

A cinq heures, nous retrouvons un autre Leplée... Il fréquente un établissement de bains... il y fait trop aisément la connaissance de jeunes gens douteux... et pourtant il ne saurait se passer de ces amitiés équivoques...

De sept à neuf, c'est à nouveau le Leplée de la haute noce et des bars à la mode. En client, mais histoire aussi de ne point perdre de vue ses riches habitués, il prend l'apéritif dans les endroits en vogue...

De neuf à trois heures du matin nous n'ignorons pas que nous nous trouvons en pré-



La môme Piaf. (Kop.)

sence du directeur d'une des boîtes les plus réputées de Paris...

A partir de la fermeture du restaurant... mystère... nouveau Leplée... nouvel homme... celui des bains de vapeurs... Une nuit sur deux au moins, il monte à Montmartre... On voit sa haute et élégante silhouette se mêler à celles qui hantent les bars les plus louches... petits bouges, tavernes borgnes... Il retrouve là parfois la môme Piaf qui ne saurait si rapidement oublier ses petits amis en chandail et en casquette et le parfum pervers du Montmartre de son enfance.

Nuits de débauche...

Enfin, il aurait été difficile à Leplée d'ignorer, lui tenancier de boîte, ou de feindre ignorer certaine pègre qui gravite autour des restaurants de nuit. Affaire de coco, affaires de police, affaires de chantage, affaires de courses, affaires de prostituées, affaire de Montmartre en deux mots, auxquelles même involontairement on se trouve mêlé et qui obligent à la fréquentation de certains de ces « messieurs »...

Du haut en bas de tous les échelons du monde de la fête, Louis Leplée se trouvait lié par de mystérieux fils aussi bien au milliardaire noceur qu'aux protecteurs de ces dames, qu'aux jeunes éphèbes aux sourires de filles.

Cette analyse est achevée, il convient désormais de débrouiller l'énigme de la mort du malheureux.

— Si tu ne paies pas... l'auras des ennuis...

Un cabaretier de Montmartre sait ce qu'une telle phrase veut dire. Elle signifie qu'en tant qu'avertissement il recevra dans les deux jours la visite de clients qui créeront un scandale dans son établissement. Un scandale avec bataille, chaises brisées, yeux pochés, etc... scandale qui peut faire perdre une honnête clientèle à tout jamais...

Il sait aussi que, s'il ne se soumet pas après ce premier avertissement, une balle de revolver peut venir se loger entre ses deux épaules.

Il le sait et il s'incline...

Rançon qui assure la tranquillité. Cela s'appelle le racket... C'est une méthode américaine, mais, avec la crise, cette méthode, malheureusement, semble avoir trouvé de très nombreux adeptes à Paris...

Nous ne faisons pas de publicité, puisqu'il est désormais fermé, en disant que le Gerny's, depuis quelques mois, était l'établissement qui marchait le mieux et vous pensez bien que ces messieurs les rançonneurs étaient les derniers à l'ignorer.

Leurs prétentions grandissaient-elles démesurément? D'autant que Leplée le disait lui-même: « Ils me croient plein d'argent ».

Et bien des choses s'expliquent, et les menaces dont Leplée parlait à mots couverts, les menaces d'une bande organisée, car il disait toujours: « ils » avec un certain mystère, et le crime lui-même, crime commis à titre d'exemple et qui, nous l'avons fait déjà remarquer, ressemble en tout point à une exécution.

Depuis un an, Leplée se plaignait d'être l'objet de menaces.

— Jusqu'à présent, je me suis arrangé avec les gangsters, confiait-il voici encore quelques mois...

Mais, au fait, comment ceux-ci connurent-ils la présence des vingt mille francs? Ils étaient renseignés par qui?

Ne l'étaient-ils pas indirectement et sans que l'intermédiaire ne s'en rende réellement compte? Ne s'étaient-ils pas arrangés pour être en liaison directe avec les amis de la môme Piaf ou par l'un des plus récents amis de Leplée?...

Et l'on comprend alors pourquoi la môme Piaf qui, lors du crime, se rendit compte que parfois peut-être elle avait inconsidérément parlé, dans un mouvement de spontanéité et de contrition, indigna à la police aussitôt les noms de ses petits amis...

Voici pourquoi Henri Valette, Georges le Spahi, Jeannot ont été inquiétés puis lavés, de tous soupçons... Mais, parmi la pègre qu'ils fréquentaient, n'y avait-il pas des oreilles aux écoutes?

Pour retrouver les assassins de Louis Leplée, il faudra remuer toute la boue de Paris.

PHILIPPE ARTOIS.



M. Meyer (chapeau mou), directeur de la Police judiciaire, et le commissaire Badin (chapeau melon), quittant la maison de la victime après l'enquête. (N. Y. T.)

LE CRIME DU FORAIN



Le jeune forain Chevalet, de Dijon, qui était associé avec un Allemand nommé Bing (chassé de son pays par le national-socialisme) a avoué avoir tué le malheureux pour s'emparer de 15 000 francs que Bing portait sur lui. Chevalet avait brûlé une partie du corps dans sa cheminée, jeté une jambe et un bras dans la Saône et caché les ultimes débris humains dans le bois de Cîteaux. C'est là que notre photographe a surpris l'assassin indignant aux enquêteurs l'endroit où il dispersa les restes de l'infortuné Bing. (N. Y. T.)

Le cadavre dans la citerne

HAUMONT
(De notre envoyé spécial.)

Il est bien rare, lorsqu'un crime vient d'être découvert et que nous nous préoccupons de ce qu'était la victime, il est bien rare qu'on ne nous dise pas de cette dernière tout le bien possible. Ce ne sont que des :

- Quel brave homme c'était !
- Toujours prêt à rendre service !
- Et généreux comme pas un !

Pour une fois, il nous faudra faire exception à cette règle. Car, lorsque nous arrivâmes, l'autre matin, à Beaufort, petite localité agricole voisine d'Hautmont, la première personne à qui nous nous adressâmes pour avoir quelques renseignements sur celui qui venait d'être assassiné, nous répondit :

— Le père Riche ! Ça devait lui arriver. Pensez que ce vieux grigou, bien que riche — comme son nom ! — continuait à vivre seul depuis la mort de sa femme, sous le prétexte que cela lui revenait moins cher que d'aller habiter chez un de ses fils ou petit-fils.

« C'était l'avare, vous entendez bien, l'avare qui ne pense qu'à son magot ! Ça lui a coûté la vie, mais cela n'a rien de surprenant, car tout le monde savait ici qu'il gardait beaucoup d'argent chez lui ».

La véracité de ces dires, nous en eûmes confirmation par la seule lecture du rapport de la gendarmerie :

M. Louis Riche, né à Hautmont, le 10 août 1853, vivait en solitaire dans une vaste maison de la place de Beaufort. Pourtant, depuis cinq années, depuis la mort de sa femme, plusieurs de ses parents lui avaient conseillé de venir demeurer auprès d'eux : — Ce n'est guère prudent, disaient-ils, de rester seul ainsi, à votre âge.

Mais le vieillard haussait les épaules et répondait :

— Qu'ai-je à craindre ? Je ferme toujours mes portes à clef et je n'ouvre à personne qui ne soit de ma connaissance.

— Justement ! rétorquaient ses enfants.

Et ils évoquaient, pour lui faire peur, les nombreux drames — dont quelques-uns restés impunis — qui ensanglantèrent

depuis deux ans toute la région du Nord. Lui en riait, troublé pourtant sans vouloir l'avouer.

Il eut cependant l'air de vouloir changer d'avis, voici une quinzaine de jours, lorsqu'il constata, dans l'une de ses armoires, la disparition d'une somme de cinq mille francs. Pour quelles mystérieuses raisons ne porta-t-il pas plainte ? Cela, on ne sait pas, on ne le saura peut-être jamais. Peut-être parce qu'il n'ignorait point qu'entre le coupable et lui il n'y avait pas vol aux termes de la loi.

Toujours est-il que la porte de la pièce où son trésor était caché fut munie, le lendemain même de cet incident, d'une nouvelle serrure de sûreté.

— Vous feriez mieux, lui dit un vieil ami, de prendre un domestique.

Une fois de plus ce sage conseil fut accueilli par un ricanement.

Le crime fut découvert le samedi.

Ce matin-là, un des locataires de l'octogénaire, M. Jules Ravaux, ayant une affaire à débattre avec M. Louis Riche, se présenta au domicile de celui-ci. Il frappa, appela longuement, mais sans obtenir la moindre réponse. En même temps, il remarqua que toutes les portes de la maison étaient fermées et que les rideaux des fenêtres étaient baissés.

Surpris, M. Jules Ravaux alla faire part de son inquiétude au maire de la commune, M. Maitrepierre. Celui, aussitôt, s'exclama : — Moi aussi, je suis très étonné ! Tous les matins, sans exception, mon premier client pour le lait est le père Riche. Et il n'est pas venu aujourd'hui. Que lui est-il donc arrivé ?

M. Ravaux réfléchit quelques secondes, puis émit cette idée :

— Peut-être a-t-il été rendre visite à un de ses « gars ».

— De toutes façons, lui fit remarquer le maire de Beaufort, il serait venu prendre son litre de lait auparavant.

— Que pensez-vous donc, alors ?

— Qu'il lui est arrivé malheur. A quatre-vingt-trois ans, vous savez...

— Le mieux est d'y aller voir.

— Cinq minutes plus tard, quatre hommes se dirigeaient vers la demeure de M. Louis Riche. C'étaient M. Maitrepierre, son employé M. Carnoye, M. Herphelin, garde champêtre, et M. Ravaux.

Ayant appelé et frappé à nouveau sans plus de succès le maire décida de casser le carreau d'une fenêtre donnant sur la cour et de pénétrer ainsi dans la maison. Aussitôt, dans le couloir, une partie de la tragique réalité apparut au petit groupe : sur le sol se voyait une large trainée de sang coagulé se dirigeant vers la cuisine, dont la porte était restée ouverte.

— On l'a assassiné, murmura M. Carnoye.

— Cherchons-le, en attendant, proposa le garde champêtre.

Les quatre hommes, s'étant partagé la besogne, visitèrent successivement la cuisine, la chambre à coucher du vieillard, contiguë, puis la cave. Nulle part ils ne trouvèrent trace de M. Louis Riche. Quant aux autres pièces, elles étaient fermées à clef.

M. Maitrepierre était en train de dire : — Ah çà ! Qu'est-il devenu ?

Lorsque M. Herphelin lui fit remarquer que du sang se voyait également au bord de la pierre fermant la citerne.

— Et s'il était là dedans ?

Immédiatement, la pierre fut soulevée et les enquêteurs reculèrent ensemble, épouvantés : ils venaient d'apercevoir, entre deux eaux, le cadavre du pauvre vieux.

S'étant repris, ils approchèrent une lampe électrique de la surface et purent remarquer une large blessure sur le sommet de la tête du mort.

— Ne touchons à rien surtout, conseilla M. Maitrepierre.

Une heure plus tard, le maréchal des logis chef Geneau, de la brigade d'Hautmont, et deux de ses hommes arrivaient sur les lieux et procédaient aux premières constatations. Ils devaient bientôt être rejoints par les magistrats du Parquet d'Avesnes, M. Nicolaï, juge d'instruction, M. Caleb, substitut ; M. Goulard, greffier, ainsi que le lieutenant de gendarmerie Galet, de Maubeuge.

On procéda d'abord à la visite de la maison tragique : dans les différentes pièces, un certain désordre régnait, mais la couche de poussière recouvrant les meubles et les objets attestait que ce désordre était habituel. Dans la chambre à coucher de l'octogénaire, les enquêteurs retrouvèrent plusieurs petits paquets contenant des rouleaux de pièces de vingt francs, des billets de cent et de mille francs. Enfin, dans une autre chambre du premier étage, une caisse contenait deux cents mille francs, la moitié en espèces, l'autre moitié en titres divers.

Le vol n'était-il donc pas le mobile du crime ?

Ce crime, on peut le reconstituer de façon assez précise : vendredi soir, tandis qu'il lit son journal dans la cuisine, le « père » Riche est dérangé par des coups frappés à sa porte. Qui peut bien venir le déranger à une heure aussi tardive ? Il enlève ses lunettes, suit le couloir et demande :

— Qui est-là ?

Car, très méfiant, il ne reçoit personne sans savoir à qui il a affaire.

Mais une voix bien connue lui répond :

— C'est moi !

— Ah ! Fallait le dire !

Celui qu'il s'apprête à accueillir joyeusement, dès que l'huis est entre-bâillé, se jette sur lui et l'assomme en lui portant plusieurs coups d'un instrument contondant. Le vieillard s'écroule.

Sans perdre de temps, son assassin traîne le corps jusqu'à la citerne où il le précipite. Puis, sans rien emporter, semble-t-il, il s'en va non sans avoir pris la précaution de refermer à clef la porte d'entrée.

La tragédie est terminée.

Cette version fut confirmée par différentes dépositions. Le médecin-légiste, le D^r Pierart, déclara que la mort avait été provoquée par un coup très violent derrière l'oreille droite, coup ayant défoncé la boîte crânienne. Trois autres blessures existaient en outre, une derrière la nuque, les autres au sommet du crâne. Puis un voisin du père Riche M. Jules Bourgeois, raconta qu'il était venu rendre visite au rentier vers dix-neuf heures trente et qu'il l'avait entendu fermer sa porte derrière lui lorsqu'il était parti.

L'hypothèse du vol mise à part — puisque le meurtrier avait tous les loisirs nécessaires pour fouiller la maison sans craindre d'être dérangé, quel mobile fallait-il attribuer à l'odieuse forfait ? La vengeance ? Peu probable.

C'est à ce moment qu'une rumeur commença à circuler dans le pays :

— L'intérêt ! Cherchez à qui le crime profite.

Tels furent les éléments qu'eurent à leur disposition, lorsqu'ils arrivèrent à Beaufort, les policiers de la brigade mobile de Lille, le commissaire Dubois, les inspecteurs Janny, Laffin et Regouly, tous habitués des enquêtes difficiles.

M. Dubois et ses collaborateurs commencèrent par interroger les parents de la victime. Celle-ci avait deux filles, l'une épouse de M. Colson, de Beaufort, l'autre veuve de M. Toilliez, le vétérinaire d'Hautmont,

décédé récemment. Or M. Colson a deux enfants : un fils, Ernest, et une fille, Denise, mariée à Gaston Degrelle. Ces deux derniers, qui habitaient tout près de la demeure du « père » Riche, voyaient très souvent ce dernier. Leur témoignage pouvait donc être fort précieux, à en croire certains voisins.

C'est pourquoi leur déposition dura-t-elle fort longtemps, beaucoup plus longtemps que celles des autres membres de la famille.

— Que se passe-t-il donc ? demandèrent les gens du pays, encore tout bouleversés par l'assassinat du rentier.

On ne tarda pas à le savoir.

En effet, un grave faisceau de présomptions s'élevait contre le jeune Gaston Degrelle, vingt-deux ans, gardien à la poudrière du Pont-Allant, à Maubeuge, et qui, disait-on, détestait cordialement le grand-père de sa femme. Et c'est Gaston Degrelle que le « père » Riche avait accusé, huit jours auparavant, de lui avoir dérobé ses cinq mille francs !

Mais ce n'était pas tout. D'autres charges pesaient sur le jeune homme : d'abord, le samedi matin, il s'était rendu à son travail vêtu de son costume du dimanche et les habits qu'il avait portés durant tout le début de la semaine furent retrouvés, encore humides, comme s'ils venaient d'être lavés, mais portant encore cependant des traces suspectes. De plus, il avait un jour déclaré à un ami, en parlant du rentier :

— Ce vieux-là, il n'est bon qu'à jeter à la citerne !

Paroles terriblement compromettantes, comme on le voit, mais que nia énergiquement Gaston Degrelle lorsqu'une question lui fut posée à ce sujet.

Pour commencer, dit le jeune homme à ceux qui l'interrogeaient, pour commencer je n'ai jamais dit cela à qui que ce soit. Et puis, pourquoi me demandez-vous cela ? Vendredi soir, je suis rentré chez moi à dix-huit heures trente et me suis couché à vingt et une heures. Vous n'avez qu'à le demander à ma femme.

La petite-fille de la victime confirma ce récit, mais ajouta pourtant qu'elle ne pouvait affirmer que son mari ne se fût pas relevé durant la nuit.

Cela suffisait-il pour motiver l'arrestation du surveillant de la poudrière ? Le très actif commissaire divisionnaire Fresard, de la brigade mobile de Lille, aurait bien voulu avoir à sa disposition des preuves plus sérieuses. Aussi fit-il fouiller tous les environs de la maison du drame dans l'espoir d'y découvrir l'arme du crime et la clef emportée. Ce fut en vain.

Une nouvelle perquisition au domicile de Gaston Degrelle ne donna pas plus de résultat.

Et pourtant...

Pourtant, beaucoup de choses, imprécises peut-être, mais indéniables, accusaient le jeune homme. A la fin, les magistrats n'hésitèrent plus, ils décidèrent de le placer sous mandat de dépôt en attendant la fin de l'enquête.

Cette mesure n'eut pas l'air d'émuoir beaucoup ce gaillard taillé en hercule, au regard mauvais, qui assista impassible à toutes les investigations et se contenta de répondre aux questions posées :

— Moi, vous comprenez, je ne suis pour rien dans l'affaire. Alors, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise. Et puis, pouvez-vous me dire pourquoi on l'a tué le vieux, puisque rien n'a été volé ?

Argument sans valeur d'ailleurs, car, comme nous le disions tout à l'heure, on peut parfaitement tuer sans voler, par intérêt.

Pour hâter un héritage, par exemple.

C'est moins compromettant et plus sûr ! Entendue à ce sujet, M^{me} Degrelle parut devoir être aussitôt mise hors de cause.

— L'arrestation de mon mari, dit-elle, cela me laisse bien indifférente. Je ne peux pas affirmer que ce soit lui qui ait tué mon grand-père, puisque je n'en sais rien. Mais ce que je peux dire, c'est que lui et moi nous n'étions pas souvent d'accord et qu'il me frappait parfois. Cependant, hein ! quand on est marié, faut bien continuer de vivre ensemble...

En fait, les dénégations de Gaston Degrelle, comme les phrases banales de sa femme, ne pouvaient plus influencer sur l'opinion publique et, lorsque nous quittâmes Beaufort, par une fraîche soirée de la semaine dernière, on pouvait affirmer sans être taxé d'exagération que tout le monde, là-bas, croyait à la culpabilité du jeune homme.

Mais voyons, disait-on, il n'y a aucun doute à avoir. Ne l'a-t-il pas affirmé à un ami, et devant témoin encore ? N'a-t-il pas affirmé : « Ce vieux-là, il n'est bon qu'à jeter à la citerne » ?

Et on hériterait, après ça ? Le plus terrible, c'est qu'on avait toujours conseillé au « père » Riche d'aller vivre chez Degrelle pour être protégé. Vous vous rendez compte, quelle protection ! Chez son futur assassin !

Il n'y a rien à faire. Même si, faute de preuves suffisamment solides, Gaston Degrelle bénéficie d'un non-lieu, il passera toujours, à Beaufort, pour l'assassin de l'octogénaire.

A moins qu'un autre assassin ne soit découvert un peu plus tard.

Ce qui nous paraît bien improbable.

GÉO GUASCO.

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Dédoulement de la personnalité.

La coquetterie, si elle est l'agrément des femmes et parfois une vertu chez certains hommes, peut mener fort loin, quand la fatalité s'en occupe.

Elle a mené cette pauvre petite M^{me} José de R... en justice.

Et pas pour des prunes, ainsi qu'on le verra.

M^{me} José de R... est, au demeurant, une jolie créature très fraîche, très vive, aux yeux de velours sombre, à la chevelure d'or pâle. Son tailleur « Pour séduire mon Juge » — du moins j'imagine que le couturier a dû lui donner ce nom de baptême — s'orne d'un superbe renard, symbole de la ruse, tandis que, sur le chapeau très « mode » de l'appétissante créature, se dresse un œil de paon, autre symbole, mais de l'orgueil, cette fois.

Les faits reprochés à cette femme auraient pu relever de la Cour d'Assises. Par une grâce d'état, sans doute, le Parquet n'a retenu contre elle que le délit d'adultère, ce dont son mari, bonne pâte, s'est empressé de profiter pour se constituer partie civile réduisant ainsi le procès à des proportions minimes et sans danger de rebondissement.

C'est au complice de M^{me} José de R... qui voit, lui, les choses sous un jour infiniment troublant, que nous devons le meilleur exposé des faits assez étranges, dans leur ensemble.

Jeune homme très comme il faut, simple, dans un complet du bon faiseur, M. Pierre T... porte un front noble et des yeux tristes ; sa bouche un peu amère dit assez qu'il a perdu de la vie toute l'illusion ; il parle avec sobriété, élégance et tact.

« Messieurs, je commencerai par avouer — et j'en aurais volontiers fait litière — que je suis un enfant naturel, pire, un enfant trouvé. Recueilli par une noble femme qui me tira des mains de l'Assistance publique, je porte un nom de hasard, ce qui ne m'a pas empêché de me créer une situation dont je suis fier.

« Si je reprends mon existence à ses débuts, bien que nul ne m'en ait prié, c'est pour bien faire comprendre les tranches, les angoisses que je viens de traverser.

« Il y a dans la vie de telles coïncidences... Monsieur, fait alors observer au phrasier, le président avec un peu de nervosité, il s'agit de savoir comment vous avez fait la connaissance de M^{me} de R... et quelles en furent les suites.

« Je vais vous le dire, — en m'excusant encore d'avoir fait montre d'un excès de nervosité. Je fréquente assidûment le salon de ma mère adoptive, et c'est au cours d'une de ses soirées dansantes que je me trouvai présenté à une jeune fille amenée là par des amis communs. « Claude L... », me confia cette jeune personne lorsque je lui eus dit mon pauvre nom. « Provinciale actuellement à Paris, bien seule et bien désemparée », ajouta-t-elle avec des soupirs qui me touchèrent infiniment.

« J'invitai Mademoiselle à danser, nous bavardâmes longuement, si bien que nous fûmes parvenus à devenir les meilleurs amis du monde.

« Le tribunal ne voit pas jusqu'à présent M^{me} José de R... entrer en scène.

« Nous allons la rencontrer, monsieur le président.

« Influencé par les beaux yeux de M^{lle} Claude L... je la reconduisis ce même soir à son petit hôtel tranquille du quartier Saint-Sulpice, et nous décidâmes de nous revoir.

« Effectivement et bien que nos rencontres s'avérèrent difficiles, espacées, furtives, je pus joindre environ trois ou quatre fois par mois la petite provinciale tenue à beaucoup de précautions, à cause des quelques parents éloignés et collet monté, qu'elle avait à Paris.

« Elle me confia son âge : vingt-huit ans ; ses aspirations : épouser l'homme de son goût ; son triste passé : un « accident » qui l'avait rendue mère et dont il lui était difficile de chasser le souvenir obsédant.

« Je suis plus jeune que vous, répliquai-je à M^{lle} Claude. (J'avais, en effet, à cette époque vingt-trois ans.) Mais je vous aime et, si vous voulez devenir ma femme ?

« Je vous aime aussi, me répondit la jeune fille, mais ne me parlez pas de mariage... pour le moment...

« Je n'ai pas besoin d'insister ; M^{lle} Claude devint ma maîtresse ; la plus ardente et la plus intrigante des maîtresses ! Je ne pensais plus, dès lors, qu'aux heures de volupté, aux étreintes, aux inventions sentimentales et autres de cette amante si imprévue, mais toujours d'une discrétion extrême sous le rapport de sa famille, de ses devoirs stricts, de ses projets.

« Et plus d'un an s'écoula de la sorte. Je remarquai bien des changements dans la tenue, les manières de Claude. J'avais fini par louer une garçonnière, où elle venait me retrouver. Un jour, elle y amena une amie et l'invita à partager nos ébats, malgré ma répugnance visible.

« — Tu n'es qu'un rétrograde me dit-elle, une fois l'intruse partie. La sensation est toujours bonne à prendre... Et puis j'ai envie d'autre chose, notre amour commence à devenir monotone. Je veux te voir avec ta jeunesse, en face d'autres jeunes.

« Je suis une vieille femme...
« Comment ? A moins de trente ans ?
« Oh ! Claude ! » m'exclamai-je.

« Elle semblait terriblement exaltée, à bout de nerfs aussi. D'une main, elle avait fait glisser son peignoir sur son épaule, découvert ses seins lourds, et qui trahissaient plus que de la maturité... ses hanches considérablement arrondies, ses cuisses, et plus haut, sur le ventre, des traces de grossesses anciennes, lignes rosées, indécises, mais indication trop certaine.

« — Je t'ai menti, me dit-elle alors, les yeux enflammés, la chevelure en désordre, comme si soudainement le vent de la folie y eût soufflé en tempête...

« Je t'ai menti, je ne suis ni Claude ni jeune fille de province, ni libre ! Mensonge ! mensonge ! Je suis l'esclave du mensonge, parce que l'amour me domine... »

« Et comme j'essayai de la calmer :
« — Tu ressembles au père de l'enfant que j'ai abandonné, après sa naissance, il y a vingt-cinq ans !... »

« — Vingt-cinq ans, mais tu n'en as pas trente !

« — J'en ai quarante-trois !... Et je suis mariée, et j'ai eu d'autres enfants de mon mari, peut-être... De ce mari que je trompe parce qu'il m'a depuis longtemps préféré les individus tarés qu'il racroche dans les boîtes les plus interlopes, souvent plus bas encore... »

La déposition du jeune homme s'est achevée dans un brouhaha intense. En effet la belle M^{me} José de R... s'est soudain écroulée au pied du tribunal, abattue par l'émotion, peut-être le remords ou la douleur, l'affreuse douleur que cause la vue soudaine du néant.

En quelques mots, l'avocat des deux coupables mettra un point final à la défense de ce couple si mal assorti :

« Nous nous sommes trouvés, messieurs, de façon bien imprévue pour vous, en face d'un cas très rare de dédoublement de la personnalité. Ma cliente, j'en ai eu la certitude, est une malade que les erreurs d'un passé lointain ont achevé de désaxer. Sûre de son charme, elle put jouer pour son complice, et jusque dans le plus intime de l'existence, le rôle d'une jeune fille. L'eût-elle fait si elle n'avait pas été at-

teinte d'une maladie mentale certaine ?

« Il reste un autre point à élucider. M. Pierre T... complètement hors de lui à la suite des révélations de sa maîtresse, commit la lourde imprudence de confier ses malheurs à tous, autour de lui : persuadé, grâce à je ne sais quelle aberration, d'avoir été l'amant de la femme à laquelle il devait le jour, il poussa le scrupule jusqu'à se dénoncer par lettre au procureur de la république, en même temps qu'il écrivait au mari de M^{me} José pour lui apprendre son infortune.

« Les dénouements judiciaires ont ceci de commun avec ceux des romans feuilletons, c'est que la morale, le bon sens, et la satisfaction de l'amateur sont toujours sauvegardés.

« Rien de précis, rien d'absolu ne permet à M. Pierre T... de se croire le fils de sa maîtresse.

« Vous l'acquitterez donc, messieurs, puisqu'il supposait de bonne foi avoir pour amante une jeune fille libre et indépendante.

Le tribunal a fait droit aux conclusions du défenseur. Il a condamné la troublante M^{me} de R... à 25 francs d'amende et il a acquitté son complice.

Le vol d'un cœur et d'une auto.

La tête du monsieur qui arrive à la barre pour se plaindre fait peine à voir.

Par contre, celles des deux inculpés convaincus d'une brochette de délits, pas bien graves, mais dont l'addition produira tout de même un gentil total, est bien près de ressembler à une déconcertante satisfaction. Mystère des états d'âme.

Le monsieur va parler, écoutons-le.
« Je m'appelle Toulard, j'ai trente-cinq ans et je suis dans les sucres et les produits mélangés.

« Pour mes affaires, j'emploie une automobile, une huit cylindres du dernier modèle, dont je venais tout juste d'achever le paiement, à l'époque.

« Le 2 du mois de septembre, vers la fin de l'après-midi, mes affaires terminées, je laissai ma voiture à la porte d'une maison de la rue d'Amboise...

« Je demandai au plaignant, intervenant alors M^e Ch..., défenseur des prévenus, de bien vouloir spécifier quelle était cette maison de la rue d'Amboise ?

« Que je ?... Mais cela n'a aucune importance, maître ?

« Peut-être pour vous, attendu que vous en étiez le fidèle, le pilier, mais le Tribunal trouvera peut-être moins grave la faute de ma cliente, lorsqu'il saura que son amant se rendait chaque jour dans... cette maison de la rue d'Amboise.

« Gageons, dit le président, que ce n'était pas une maison très comme il faut ?

« Eh bien, je serai franc, c'est un b... ! clame le demandeur qui n'a pas cru devoir mâcher un terme, depuis quelques secondes sur les lèvres de toute l'assistance.

Et, invité, après une courte semonce à poursuivre :

« J'avais donc laissé là ma voiture.

Quand je ressortis deux heures plus tard...
« Deux heures, mazette ! siffle un assistant qui se fait aussitôt jeter dehors manu militari.

« ... J'eus la désagréable surprise de ne plus la retrouver. Aussitôt convaincu d'avoir été victime d'un voleur d'autos, je traversai la rue pour faire ma déclaration au commissaire, puis je rentrai chez moi... à pied. Un nouveau désagrément m'y attendait. Ma maîtresse — avec qui je vivais depuis quatre ans. — m'avait laissé un mot qui disait : « Je reviendrai dans deux ou trois jours, ayant dû aller soigner ma vieille tante Eugénie, à Rambouillet. »

« Avec la rage qui peut animer un homme se sentant bafoué...

« Nous ne comprenons pas ce qu'il y avait d'outrageant, dans ce mot, monsieur ?

« Bien simple — mais j'avais oublié de vous le dire, c'est vrai — se rattrape le plaignant. Ma maîtresse n'a jamais eu de tante et je savais qu'en m'écrivant ce que je vous ai dit, elle m'annonçait une fugue...

« Maintenant le Tribunal a compris, fait M. le Président, plein de commisération.

Mais il n'a pas fini d'être étonné, le Tribunal. Oyez plutôt. Seul, ne sachant que faire, l'inoccupé, après avoir mangé du bout des lèvres, prit son chapeau et sortit sans but.

Sur les boulevards, près de l'Opéra-Comique il pensa à prendre des nouvelles de sa voiture disparue, au commissariat.

« Vous arrivez à pic, lui dit le brigadier. Je reçois à l'instant un coup de téléphone de mon collègue du XV^e ; votre auto a été repérée dans la rue Blomet, puis dans la rue Dutot. En ce moment des cyclistes la suivent... s'il la rattrapent, ils l'emmèneront au poste le plus proche.

« J'y cours, s'écria Toulard ravi d'avoir l'emploi de sa soirée.

Et, frétant un taxi, il arriva bientôt au poste de la rue Lecourbe où un des cyclistes poursuivants attendait du renfort pour « poisser » la huit cylindres stoppée dans une petite voie déserte, près de la rue de la Procession, mais sans aucun doute occupée par plusieurs individus, peut-être dangereux.

« Montez dans mon taxi, proposa le propriétaire, décidé à prendre sa part de l'opération. Un inspecteur se trouvait là. Les trois hommes, vu l'urgence, résolurent d'agir promptement.

« Quand ils furent à cent mètres de la voiture volée, rejoints par l'autre cycliste, demeuré en faction, ils durent entendre un bien curieux récit.

« Je me demande ce qui se passe dans cette bagnole, fit l'agent de garde. Je suis passé il y a cinq minutes à proximité, sans en avoir l'air et j'ai vu deux hommes et une femme qui ne s'embêtaient pas. Pour y mieux voir, ils avaient allumé l'ampoule intérieure.

« Mais c'est inconcevable, fit M. Toulard.

« Pas du tout, ils n'ont que de hauts murs autour d'eux et regardent d'ici, il ne passe pas un chat dans cette ruelle. Maintenant je veux encore ajouter que la femme était presque complètement nue... et qu'elle riait à se tordre, tandis que l'un des individus s'occupait de quelque chose de pas ordinaire.

« Eh bien ! profitons-en pour les poisser, déclara l'inspecteur. Des moments pareils sont excellents pour le coup de la surprise.

Le coup de la surprise réussit à merveille. Les arrivants sautèrent sur la marche-pied, on tira de la voiture deux jeunes gens au costume en désordre et une femme qui achevait de remettre précipitamment sa robe, mais dans le noir.

Sous un bec de gaz, M. Toulard reconnut alors sa maîtresse... qui avec beaucoup d'à-propos lui présenta le sieur X... un « bon petit ami » et le copain de ce dernier, que l'instruction a mis hors de cause.

L'avocat des deux prévenus présente, ces faits révélés, une défense spirituelle de ses clients.

« Cette femme avait appris que son amant, je parle de M. Toulard, passait presque tous les jours deux ou trois heures chez les gourmandines. Elle a voulu se venger doublement : d'abord avec un autre homme et ensuite en privant de sa voiture pendant quelques jours, celui qui l'avait outragée.

« Gustave X... put très facilement s'emparer de l'auto à la porte de cette fameuse maison de la rue d'Amboise. Il rejoignit sa complice au premier tournant, mais ils eurent le tort d'adjoindre à leur petite fugue un comparse qui bouleversa leur projet en faisant du voyage une partie de plaisir un peu excessive, nous l'avouons.

« En tous cas, le délit de vol d'auto ne peut guère être retenu ; quant à l'outrage à la pudeur, il fut tellement furtif, si peu ostentatoire, que je suis persuadé de voir le Tribunal abonder dans mon sens en accordant aux inculpés une large atténuation à la peine prévue par la loi.

« Deux mois de prison au sieur X... et un mois à sa complice, le tout avec sursis, a conclu M. le président.

J. C.

Une prison qui s'en va



Une prison comme tant d'autres, la prison de Reading, à Londres, va être démolie prochainement et, sur son emplacement, l'on va construire un bâtiment pour les services municipaux du district. Ni les Anglais ni nous n'aurions prêté attention à cette disparition, si cet édifice pénitentiaire n'était devenu célèbre depuis 1895. C'est là, en effet, que fut enfermé le poète Oscar Wilde, condamné pour homosexualité — et surtout pour insulte au puritanisme anglais. C'est dans cette prison qu'il écrivit la fameuse Ballade de la géologie de Reading et le De Profundis. (A.)

POLICE - MAGAZINE

Direction - Administration - Rédaction

3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)

Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R.C. Seine 64-345.

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
ÉTRANGER...	Six mois... ..	26 fr.
	Un an... ..	65 fr.
	Six mois... ..	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

TRIBUNAUX COMIQUES

Le petit compte de M^{me} X...

Procès bien parisien :
Un demandeur élégant, racé, parfumé. C'est M. X..., patron des Établissements « Hélène et Adolphe » haute couture.
Il réclame à une de ses clientes, M^{me} Z..., le montant d'une petite note : trois cent vingt-cinq francs soixante-quinze, prix d'un trois-pièces commandé, accepté, emporté au cours de la saison précédente par la dame, que vingt lettres n'ont pas décidé à sortir d'une indifférence totale.
Elle avoue être l'épouse de ce bon M. Z..., le contrôleur de l'enregistrement local, champion de belote au café des Entrepreneurs, mais mari un peu myope.
— Je ne refuse pas de payer, s'exclame-t-elle ; seulement Monsieur « Hélène et Adolphe » devrait comprendre qu'une femme comme moi ne fait pas absolument ce qu'elle veut.
— Hein ! Vous paraissiez pourtant maîtresse absolue de vos actes, madame, lorsque vous me commandâtes ce costume.
D'un sourire angélique, la jolie cliente approuve son fournisseur.
— Sans doute, sans doute ! je n'avais plus rien à me mettre à ce moment-là. Alors que n'aurais-je pas promis pour obtenir ce qui me tentait !
— Toute la question est de savoir si vous êtes disposée à payer, insinue M. le juge.
— Je n'en demande pas davantage, approuve le couturier.
Hélas ! les possibilités de M^{me} Z... sont courtes. Bien que fort indulgent, son contrôleur d'époux ne les lâche qu'avec un élastique.
— Vous m'en voyez très marri, mais je ne peux vivre d'hypothèses, clame l'adversaire. D'autant plus...
Hésitation, légère grimace, puis silence brusque dont M. le juge s'étonne.
— Évidemment, ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on diffuse ces choses-là, reprend le couturier de plus en plus hésitant.
— S'il s'agit d'éclairer le débat, monsieur, vous êtes tenu...
— Soit ! je m'en excuse donc auprès de ma cliente, mais, devant son mauvais vouloir...
La charmante M^{me} Z... a eu un petit geste d'effroi... trop tard ! La vérité est en marche...
Et nous apprenons qu'après avoir pris livraison de sa robe l'acheteuse se dirigea vers la caisse pour donner les instructions assez bizarres que voici :
— Ayez donc l'amabilité de me faire six factures, une de cent-vingt-cinq pour mon mari, une de deux cents pour ma mère, une de huit cents pour la montrer à mes amies et trois de cinq cents, cinq cent cinquante... pour...
Nous ne saurons jamais, hélas ! à qui étaient destinées ces trois dernières factures.
M^{me} Z..., en effet, plus rouge qu'un coquelicot, a d'un geste quasi tragique supplié son fournisseur de ne pas pousser plus loin sa déposition, en promettant de s'acquitter sous huitaine.
— Accordé, madame, s'est empressé de souscrire l'aimable couturier.
— Et la justice n'y voit aucun inconvénient à compléter M. le juge de paix dans un sourire indulgent...
Entrée gratuite.
Le forain montreur de phénomènes qui se cramponne à la barre de la justice de paix de B..., ne semble pas bien comprendre pourquoi il a été cité devant ce magistrat.
— Enfin ! qu'est-ce qu'on a à me reprocher ? Je vous le demande, monsieur le juge... Je suis un honnête homme, moi ; je fais mon métier comme tout un chacun avec conscience et savoir-faire.
— C'est ce savoir-faire qui précisément me paraît un peu excessif. D'abord, pourquoi n'avez-vous pas répondu à la première citation qui vous a été adressée ?
— Tiens, c'est blague ! j'étais à deux cents kilomètres d'ici avec ma femme-autruche et mon serpent à trois têtes... Je ne pouvais pas tout de même abandonner ces créatures délicates pour venir discuter le coup avec vous, sauf respect !
— Je vais donc vous faire savoir ce qui a motivé l'assignation. Au cours de la fête locale, le mois dernier, vous avez bien monté une baraque sur la place centrale, portant l'enseigne *Aux monstres antédiluviens* ?
— Oui, c'est ma raison sociale.
— Et, sur un grand écriteau que vous brandissiez à bout de bras, étaient bien écrits ces mots très alléchants : « Entrée gratuite » ?
Le forain, avant de répondre, ressent l'impérieux besoin de se gratter l'occiput avec persistance.
— Entrée gratuite... Heu ! c'était un lundi ou un mardi soir, jour creux !... C'est, ma foi ! possible.
— Plusieurs personnes l'affirment en tous cas. Et le pire, c'est qu'elles vous font

grief d'avoir abusé de leur confiance grâce à cet écriteau tentateur.

L'abusissement du montreur de phénomènes à cette nouvelle fait peine à voir.
— Ah ! bon Dieu de bon Dieu ! Allez donc faire des sacrifices pour le satisfaire, ce maudit public. Voilà comme il vous en récompense ! Non mais... je vous prends à témoin, mesdames et messieurs. Je vous fais juges. Est-il possible en ce bas monde?...
Et, ce disant, le forain s'est instinctivement retourné vers l'assistance sans plus se préoccuper du juge que s'il n'existait pas.
Il faut que celui-ci frappe à coups redoublés sur son bureau pour rappeler à l'ordre le bonimenteur, parti à grand fracas dans des explications qu'il ponctuait volontiers d'un tremolo, si... faire se pouvait.
— Assez, assez ! Vous tairez-vous à la fin ?
— Mais il y a de quoi être outré aussi. Oh ! je vois bien d'où vient le coup ; de mes concurrents, ils n'ont pas digéré le sacrifice que j'ai fait en instituant l'entrée gratuite dans mon établissement.
— Lorsqu'enfin, l'impresario a consenti à se taire, le juge peut faire connaître le motif de la contravention imputée à l'inénarrable bonimenteur.
— Eh, quel diable ! on ne vous reproche pas d'avoir permis aux gens d'entrer gratis dans votre baraque.
— Alors quoi ?
— Ce qui est illégal, c'est d'avoir placé un autre écriteau dans l'intérieur, écriteau mentionnant, si je m'en rapporte au procès-verbal, ces mots pleins d'ironie : « Sortie, 50 centimes ». Fait d'autant plus significatif que vous aviez eu soin de placer près de cette unique sortie deux vigoureux gendarmes chargés d'en faire appliquer le principe.
Tandis que la salle exprime son hilarité, quelques témoins viennent exprimer une rancœur commune en confirmant le fait jugé par eux contraire à la légalité.
— Et, bien que le forain ne trouve en aucune manière le procédé délictueux, il s'entend condamner à cinq francs d'amende pour tromperie sur la qualité de la marchandise (sic).
Il fallait bien trouver un article du code s'appliquant au procédé.
Traite des blanches.
— Ah ! les belles figures « d'honnête homme » ils avaient, dira une de leur victime. Ils sont là quatre qui donnent l'impression d'assister à un spectacle de music-hall dans une vaste avant-scène.
Ils sourient, échantent des impressions, regardent dans la salle.
On ne serait nullement étonné de les voir sortir des lorgnettes et faire des signes d'amitié à de jolies femmes.
Ce sont d'ailleurs les femmes qui les intéressent, ces messieurs dont le quartier général est un bar des environs de la place Clichy.
Leur faute ? Avoir voulu offrir un voyage d'agrément à des jeunes filles quelque peu naïves, voire à des femmes mariées ou divorcées.
Toujours le chemin de Buenos-Ayres ! Le président s'étonne à l'audition d'un témoin, maîtresse-femme au regard énergique :
— Comment, vous, madame, vous vous y êtes laissés prendre ? Pourtant vous avez été mariée...
240 FR. Le Mille adresses à la main. List. fourn. Répondons-gratis à demand. rens. Offre sér. Écr. Éts NATAN, Boîte 55, Paris-8^e

MEINEL & HEROLD, Markhausen 510 (Tch.-Slov.)
Afranchir lettres 1 fr. 50 ; cartes postales 0 fr. 90.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS 16, r. de Monceau, Paris-8^e. Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19 h.)

VERITABLE MARQUE DE SECURITE
BLACK CAT
MARQUE DÉPOSÉE

— Trois fois, monsieur, et divorcée deux...

— Cela n'est pas pour me surprendre. Ces messieurs, toutefois, ne cachaient pas leur jeu. Ils parlaient bien d'une situation dans l'Amérique du Sud.
— Oui, monsieur le juge, une situation assise.
— Mettons couché.
Le président du tribunal se taille un assez joli succès avec cette riposte.
Quand le calme est revenu, le président entend une autre victime, une toute jeune fille qui paraît n'avoir que quinze printemps et en avoue dix-huit au grand étonnement de l'assistance.
— Et vous, Mademoiselle, n'avez-vous jamais compris où ces individus voulaient en venir ?
— Oh ! monsieur le président, rougit le témoin, si j'avais compris je ne les aurais pas laissés aller aussi loin !
— Que pensiez-vous donc qu'ils vous offraient ?
— Je croyais que c'était pour faire un numéro dans un music-hall. Le grand, celui qui s'appelle Henri, me répétait : « Avec un gros numéro, vous gagnerez de l'or ».
— Et vous ne saviez pas ce que c'était qu'un gros numéro. Évidemment !
Une veuve s'explique à son tour à la barre :
— Je leur avais dit que j'avais les voyages et ils voulaient m'en offrir un qui ne me coûterait rien. J'aurais été bien bête de refuser, c'est pas ?
— Évidemment. Mais pour quel motif vous offraient-ils un voyage coûteux, vous ne vous l'êtes pas demandé ?
Le témoin se rengorge et répond toute surprise de cette question :
— Parce que je leur plaisais.
— Auquel ?
— Mais aux quatre !
Un dernier témoin, une petite bonne aux yeux noirs naïfs, explique enfin :
— Je m'en « morderais » la langue d'avoir failli être prise à ce truc-là... Oui, tous les soirs, chez mes patrons, je lis les journaux jusqu'à la dernière annonce... Bien souvent, j'avais lu des choses sur le trafic des blanches, les voyages à Buenos-Ayres... Seulement je croyais que Buenos-Ayres c'était en Afrique... Alors je ne me suis pas méfiée.
Hélas ! l'audience est interrompue, la suite des débats devant se dérouler à huis clos. Un charmant jeune homme est en effet compromis dans l'affaire et il a des révélations... troublantes à faire, ma chère !
On apprendra d'ailleurs peu après qu'il s'agit d'un inverti, lequel se rendait à Buenos-Ayres en connaissance de cause et dans le même but de prostitution.
Finalement le quatuor s'entend condamner à des peines variant de un à cinq ans de prison.

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

La vie inquiète et dorée des bookmakers

(Suite de la page 9.)

montrant près de lui un livre en uniforme.
— C'est un nouveau, mais c'est un bon gars. Je me suis méfié de lui d'abord. D'autant plus qu'il ressemble à l'Arbi. Mais je connais bien l'Arbi. Ce n'est pas lui. Tu peux être tranquille !
Eugène entra donc en fonctions cependant qu'Hector se livrait aux plaisirs de la pêche à la ligne en attendant sa comparution en police correctionnelle.
Tout marcha bien pendant huit jours. Le livreur venait tous les jours et jouait son petit jeu qu'il observait derrière ses lunettes.
Le neuvième jour, il s'approcha d'Eugène et dit :
— Cinq et cinq.
— Sur quel cheval ?
— Sur *Je l'arque-pince*.
— Qu'est-ce que c'est que ce cheval-là ?
— Ce n'est pas un cheval. C'est ce que je te dis. *Je l'arque-pince*. Tu comprends le français ?
Eugène leva la tête. C'étaient bien les lunettes du livreur. C'était bien le costume du livreur. C'était bien une tête qui ressemblait à celle du livreur. Mais ce n'était tout de même pas le livreur. C'était l'inspecteur L... dit l'Arbi.
Cette fois, sa ruse avait été diabolique. C'était lui qui avait introduit dans la place un homme d'un autre service, qui avait avec lui une vague ressemblance. Il l'avait fait habiller en livreur. Et, quand Hector eut quitté le petit café, il remplaça lui-même le camarade en se faisant ainsi passer pour lui.
Ce qui l'avait frappé, c'était qu'Eugène portait le pardessus d'Hector, ce pardessus aux poches mystérieuses où l'on ne retrouvait pas ce qu'on y fourrait. Il avait bien observé le manège.
Aussi, dès qu'Eugène eut été « arque-pincé », l'Arbi fourra sa main dans la poche du pardessus du « book » où celui-ci avait englouti les billets, la monnaie et les tickets. Sa main ne rencontra que le vide. Elle ressortit hors du vêtement et ne palpa que le cuir de la banquette.
— Bon ! fit l'inspecteur, j'ai compris.
Et il fouilla la cachette classique, dans le pli du siège et du dossier. Il en sortit une liasse de billets mêlés à des tickets.
Eugène était « fait », comme l'avait été Hector.
La police avait eu raison des « books ». Mais, d'autres fois, les « books » ont eu raison de la police.
(A suivre.)

E. W.

Lisez SÉDUCTION

qui publie aujourd'hui
Quelques Amours peu communes
par **Jean LE HALLIER**
illustré par **MARILAC**

EN VENTE PARTOUT : LE N° 150

ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC
Seuls les véritables Préservatifs «BLACK CAT» en caoutchouc-soie sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indéchirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SECURITÉ ABSOLUE !

N° 100 « Ivole ».....Soie blanche fine. La dz. 10.	RECOMMANDÉ : Le N° 114 « LATEX », nouveau préservatif
N° 100 bis « Réservoir Ivole »..... » 11.	donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le
N° 101 « Velouté ».....Soie rose ext. fine. » 12.	N° 106 « SOIE CHAIR », lavable, d'une solidité incomparable.
N° 101 bis « Réservoir velouté »..... » 13.	CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de
N° 102 « Naturel ».....Soie brune surfine. » 14.	tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous ren-
N° 102 bis « Réservoir naturel »..... » 15.	seignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.
N° 103 « Cristallin ».....Soie blonde superl. » 16.	ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans
N° 103 bis « Réservoir cristallin »..... » 17.	aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le
N° 104 « Pelure ».....Soie peaux ext. superl. » 18.	contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).
N° 104 bis « Réservoir pelure »..... » 19.	PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs ;
N° 114 « Latex ».....Soie lactée invisible. » 22.	Contre remboursement (sans étranger), port et frais : 3 frs.
N° 105 « Renforcé ».....lavable extra. » 20.	(Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)
N° 106 « Soie chair ».....lavable supérieur. » 25.	PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en
N° 106 bis « Super-soie chair ».....lavable extra-supér. » 40.	timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-
N° 107 « Épais ».....lavable d'usage. » 65.	lettres, mandats-internationaux ou chèques à la
N° 108 « Crocodile ».....Spécial, américaine. » 30.	
N° 109 « Boudin ».....extra, 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60.	
N° 110 « Bout américain ».....Modèle très court. » 6.	
N° 111 « Collection ».....Mod. variés superl. » 25.	
N° 112 « Échantillons ».....Mod. variés extras. » 15.	
N° 113 « Assortiment Black Cat » 23 mod. différents. 50.	
N° 120 « Le Vérifier » appareil nickelé, extensible, indis-	

MAISON **P. BELLARD**, HYGIÈNE
55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9^e)
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.
Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles :
22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9^e (G^o Boulevard)



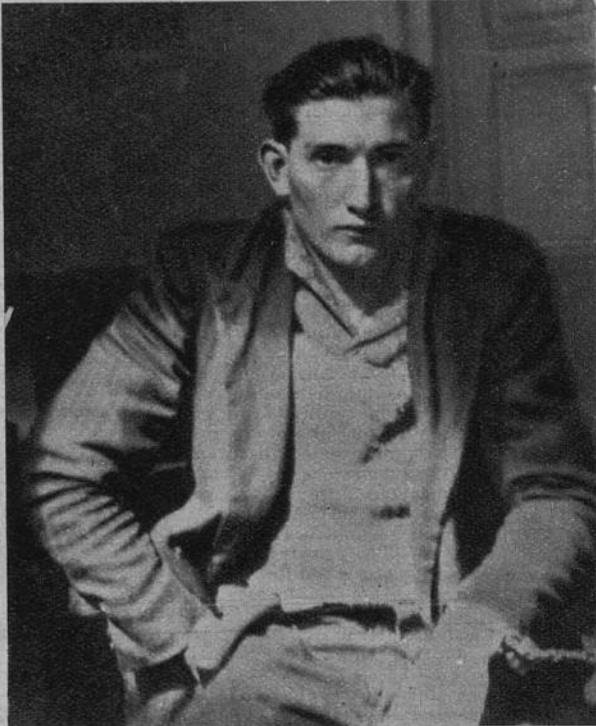
Devant les Assises de Clermont-Ferrand a comparu le jeune Champromis qui avait tué sa maîtresse, une femme mariée, puis avait jeté le corps dans le lac Chambon. Le jeune meurtrier, type de fétard sans scrupules, a été condamné à vingt ans de travaux forcés, après d'émouvantes dépositions de son père et de sa sœur. Nos photos montrent : à gauche le meurtrier, à droite le cadavre de la malheureuse tel qu'il apparut à ceux qui le repêchèrent. (Rap.)

Jean-Charles Millet, petit-fils du maître peintre qui fit l'Angelus, avait peint des quantités de « faux Millet » qu'il vendait fort cher. Son trafic découvert, l'escroc a été incarcéré à la prison de Valenciennes. (Rap.)



L'exécution de Hauptmann a mis fin au terrible malaise qui pesait sur le monde. Il était sévèrement interdit de photographier... même les alentours de la prison. Cependant nos repor-

ters photographes ont pu prendre ces clichés de l'entrée pseudo-égyptienne de la prison de Trenton et de l'arrivée du bourreau Elliott qui s'efforce de dissimuler ses traits. (W. W. P.)



A Arras, un audacieux cambriolage s'est terminé bizarrement par l'arrestation du coupable. Un nommé Victor Chocquet, remercié par son patron, M. Crête, avait conçu le projet de forcer le coffre-fort de son ex-employeur. Il parvint à s'introduire dans le bureau directorial grâce à une gymnastique assez périlleuse, força le coffre et prit 15 000 francs. Mais la femme de

Chocquet, inquiète de l'absence de son mari, vint dire son angoisse au commissariat. Ce fut dès lors un jeu de retrouver le voleur, qui avait confié 5 000 balles au tenancier d'une maison spéciale. Voici de gauche à droite : le trajet suivi par le voleur, le coffre-fort éventré et enfin Victor Chocquet au commissariat. (Rap.)